INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE.

INTERNATIONAL INSTITUTE OF INTELLECTUAL CO-OPERATION.

OBJET. SUBJECT.

Relations avec le Gouvernement de Grèce

Box 11

Dossier No. File No.

A.J.108

Date

Lettre / Letter | Enregistrement / Registration | 19.26

Dossiers connexes
Other relevant papers

Transmis à Referred to	Date	Transmis à Referred to	Date	Transmis à Referred to	Date
M. Levinson	26.8.29				
Mme Ward	7.10.29				
Direction	7.10.29				
Direction	10/10/29				
Archives	30.X.29				
M. Levinson	28.11.29				
M. Levinson	5.12.29				
M. Levinson	9.12.29				
M. Levinson	20.I.30				
M. Levinson	10.III.30				
M. Levinson	7.5.30				
Mme Ziffer	24.6.30				
M. Levinson	28.7.30				
L. Pilot	30..				
M. Levinson	15.9.30				
M. [illegible]	17.2.[illegible]				
M. [illegible]	24.10.[illegible]				

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉ

AI 108

21. 3. 46

Voir lettre classée A III 20
à Mr. Argyropoulo -

25 Janvier, 1946.

A I.108

Monsieur S. Vassilopulo,
Conseiller de Presse,
Légation Royale de Grèce,
17, rue Auguste Vacquerie,
P A R I S.

Monsieur le Conseiller,

J'ai bien reçu le beau livre de votre éminent Ambassadeur, Monsieur Périclès Argyropoulo, que j'ai transmis aussitôt à notre Directeur, Monsieur J.J. Mayoux. Ce livre figurera en bonne place dans notre bibliothèque et notre Service y a consacré une fiche de renseignements spéciale et détaillée, à l'intention de nos correspondants.

Avec mes vifs remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller, les assurances de ma haute considération.

Le Chef de la Section d'Information

(J. Massoulier)

A ?.108.

15 Janvier 1946.

Son Excellence Monsieur Periclès ARGYROPOULO,
Ambassadeur de Grèce à Paris,
Légation Royale de Grèce,
17 rue Auguste Vacquerie,
P A R I S.

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai pris connaissance avec le plus vif intérêt du bel ouvrage que vous avez consacré à la politique européenne au jour le jour entre 1942 et 1944, et que Monsieur S. Vassilopulo a bien voulu nous faire parvenir de votre part.

Il y a là une mine de renseignements d'une haute actualité et que vous avez su présenter de la façon la plus attrayante et la plus éclairée. Je considère que cet ouvrage sera lu avec profit par tous ceux qui ont la responsabilité de la reconstruction du monde. Je le mets en bonne place dans notre bibliothèque, où il pourra être consulté avec fruit par nos correspondants et par nos hauts fonctionnaires.

Avec mes vifs remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances de ma haute considération.

Le Directeur

J.J. MAYOUX.

A 7.108

JP/DL.

LÉGATION ROYALE DE GRÈCE
17. RUE AUGUSTE VACQUERIE
TÉL : PASSY 38-65

Paris, le 23 novembre 1945

R.6 18.1.46

25 JAN 1946

Monsieur le Président de la
COOPERATION INTELLECTUELLE

2 rue montpensier
PARIS.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-inclus un exemplaire que les Editions MINERVE viennent de faire paraître d'un ouvrage qu'a terminé récemment notre Ambassadeur, M. Périclès ARGYROPOULO.

Je serais très honoré si ce livre," LA POLITIQUE EUROPEENNE AU JOUR LE JOUR" pouvait retenir l'attention de la COOPERATION INTELLECTUELLE.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma haute considération.

Le Conseiller de Presse,

S. VASSILOPULO.

S. Vassilopulo

-4 OCT 1945

A 7.108

Monsieur l'Ambassadeur,

Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 20 septembre, par laquelle vous nous confirmez votre intention de reprendre auprès de l'Institut international la mission de Délégué d'Etat.

Nous vous sommes extrêmement reconnaissants de cette manifestation d'intérêt pour la Coopération intellectuelle et nous ne manquerons pas de vous faire part régulièrement de tout ce qui concerne cette coopération dans nos rapports avec la Commission nationale hellénique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de notre haute considération.

(J.J. MAYOUX)
Directeur.

Son Exc. Monsieur Périclès ARGYROPOULO
Ambassadeur de Grèce en France
17, rue Auguste Vacquerie
P A R I S.

A 7 .108

AMBASSADE ROYALE DE GRÉCE
EN FRANCE

N° 3125

-4 OCT 1945

Paris, le 20 Septembre 1945

6 OCT 1945 000233

Monsieur le Directeur,

Par votre lettre du 7 Août dernier, vous avez bien voulu me demander s'il était dans mon intention de reprendre moi-même la charge de représenter mon pays auprès de l'Institut International de Coopération intellectuelle.

En vous remerciant de cette aimable communication, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'ai bien en effet l'intention d'assumer moi-même cette mission.

Je me félicite des rapports que j'aurai à entretenir avec vous et vous prie, Monsieur le Directeur, d'agréer, les assurances de ma considération distinguée.

P. a. argyropoulo

P. ARGYROPOULO
Ambassadeur

Monsieur J.J. Mayoux
Directeur de l'Institut de
Coopération Intellectuelle
2, rue de Montparnasse
Paris

7 AOU 1945

A I. 108

Monsieur l'Ambassadeur,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Institut international de Coopération intellectuelle, conscient de l'urgence de très nombreux problèmes à régler dans son domaine, a repris ses activités et serait désireux de renouer des rapports suivis avec toutes les personnalités avec lesquelles il avait collaboré avant guerre.

Une coopération particulièrement fructueuse existait notamment entre notre Institut et les différents Gouvernements par l'intermédiaire d'un Délégué d'Etat.

En ce qui concerne la Grèce, c'était, avant la guerre, S.E. Monsieur Nicolas POLITIS qui assumait, parmi ses hautes fonctions cette charge particulière.

Je vous serais très obligé, Monsieur l'Ambassadeur, de bien vouloir me faire connaître s'il est dans votre intention de reprendre cette mission. Il est en effet du plus haut intérêt pour l'avenir de la Coopération intellectuelle de renouveler sans plus tarder les relations qui existaient entre votre Gouvernement et notre Institut.

Dans le cas où vous ne penseriez pas assumer personnellement cette charge, je vous serais reconnaissant d'intervenir auprès de votre Gouvernement afin qu'un nouveau Délégué d'Etat soit nommé le plus rapidement possible.

En vous remerciant d'avance, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma haute considération.

(J.J. MAYOUX)
Directeur.

Monsieur Périclès ARGYROPOULO
Envoyé Extraordinaire et
Ministre Plénipotentiaire
de Grèce en France
17, rue Auguste Vacquerie,
PARIS

20 MAR 1940

AZ.108

(AZ.57)

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que l'Acte concernant la Coopération intellectuelle a été ratifié, à ce jour, par les Gouvernements des dix Etats suivants: Egypte, France, Lettonie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suisse, Union Sud-Africaine. En vertu des dispositions de l'Article 9, la réception par le Gouvernement de la République française de la huitième ratification a déterminé, à la date du 31 janvier 1940, la mise en vigueur dudit instrument.

Le Conseil d'Administration de l'Institut international de Coopération intellectuelle attacherait beaucoup de prix à connaître, par votre obligeante entremise, l'époque à laquelle vous estimerez que votre Gouvernement consentira à se joindre, selon nos voeux, à ceux qui viennent d'approuver le nouveau Statut.

En vous exprimant toute ma gratitude pour les démarches que vous voudriez bien entreprendre afin de favoriser la décision souhaitée, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur:

Son Excellence
Monsieur Nicolas POLITIS
Ambassadeur de Grèce à Paris
4, Avenue Raymond Poincaré
PARIS
(16ème)

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que l'acte concernant la Coopération intellectuelle a été ratifié, à ce jour, par les Gouvernements des dix Etats suivants: Egypte, Etats-Unis, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suisse, Union Sud-Africaine. En vertu des dispositions de l'article 9, la réception par le Gouvernement de la République française de la multiple ratification a déterminé, à la date du 21 janvier 1940, la mise en vigueur dudit instrument.

Le Conseil d'Administration de l'Institut International de Coopération intellectuelle attacherait beaucoup de prix à connaître, par votre obligeante entremise, l'époque à laquelle vous entendez que votre Gouvernement commencera à se joindre, selon nos voeux, à ceux qui viennent d'approuver le nouveau Statut.

En vous exprimant toute ma gratitude pour les démarches que vous voudrez bien entreprendre afin de favoriser la réalisation souhaitée, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur:

Son Excellence
Monsieur Ricardo POLITIS
Ambassadeur de Grèce à Paris
4, Avenue Raymond Poincaré
PARIS
(16ème)

A 7.108
(HR1.5)

le 28 février 1940.

Mon cher Ambassadeur,

Je vous remercie beaucoup de votre lettre du 19 février; j'ai été très heureux de voir que vous vouliez bien vous intéresser aux travaux de la Conférence des Hautes Etudes; tous les documents sur "l'Organisation internationale" vous seront désormais envoyés. Nous en sommes encore à la première étape; nous ne tarderons pas néanmoins à connaître les premiers résultats des recherches entreprises par les Groupes membres de la Conférence; et, lorsque l'exécution du programme se développera, je serais très heureux que nous puissions compter sur votre appui.

J'ai appris avec un vif plaisir que vous aviez reçu le titre d'Ambassadeur et de Conseiller juridique de toutes les Légations de Grèce en Europe; c'est une certitude supplémentaire qu'il sera fait appel à votre talent et à votre expérience, à une époque où les occasions ne manqueront certainement pas.

Veuillez agréer, mon cher Ambassadeur, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

S.E.
Monsieur N.POLITIS,
Ambassadeur de Grèce,
4, avenue Raymond Poincaré,
PARIS.

A 2.108
(HKI.5

Légation de Grèce

4 Avenue Raymond Poincaré

Passy 84-84

Mon cher Ami,

.....

Je profite de l'occasion pour vous donner une nouvelle adresse, marquée ci-dessus, et de vous informer qu'atteint par la limite d'âge comme chef de mission, je prends à cet égard dans quelques jours ma retraite, mais je suis appelé à d'autres fonctions (conseiller juridique de toutes les ambassades et Légations de Grèce en Europe) avec le titre d'ambassadeur et je reste delegué permanent de Grèce à Genève.

Votre cordialement dévoué

Politis

cette copie A.I. 108
orig. O.J.M. II. 17.

17 FEV 1933

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 9 février relative aux frais de la Conférence d'Athènes. Je vous remercie très sincèrement d'avoir bien voulu accepter les suggestions que je m'étais permis de vous faire et je suis certain d'être l'interprète du Conseil d'administration de l'Institut international de Coopération intellectuelle en l'associant à l'expression de ma gratitude. Il m'avait, vous le savez, chargé d'intervenir auprès de vous dans la conviction que vous feriez tout votre possible pour l'aider en cette occasion; soyez assuré qu'il saura apprécier, comme je le fais moi-même, le prix de votre intervention personnelle.

Je vous prierai aussi de vouloir bien transmettre l'expression de notre reconnaissance au Gouvernement hellénique; l'appui généreux qu'il a apporté à l'organisation de la Conférence d'Athènes a confirmé, une fois de plus, son dévouement à la cause du rapprochement international et sa compréhension éclairée du rôle de l'action intellectuelle dans cette oeuvre. La Conférence d'Athènes, dans cette atmosphère de sympathie,

./.

Michalakopoulos
Ministère aff. étr. Athènes
Cour d'oeuvres d'art.

et parmi les plus grandes traditions, ne pouvait connaître qu'un plein succès.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma haute considération.

Le Président
du Conseil d'administration

(P. PAINLEVE)

S.E.
Monsieur M I C H A L A K O P O U L O S
Ministre des Affaires étrangères,

A T H E N E S.

cette copie AI.108
orig G.I.M VI.17

C O P I E

MINISTERE DES AFFAIRES
ETRANGERES

ATHENES, le 9 février 1933

16 fév.1933-041.837

Monsieur Paul PAINLEVE
Président du Conseil d'Administration
de l'I.I.C.I.
2, rue de Montpensier
P A R I S.

Mon prédécesseur me communique la lettre que vous avez bien voulu lui adresser au sujet des frais de la Conférence organisée à Athénes par l'Office international des Musées en Octobre 1931.

Comme S.E.M. Politis a déjà eu l'occasion d'en faire part à M. Bonnet, ni mon collègue des Finances, ni moi-même, n'avons jamais songé à contester que la contribution du Gouvernement hellénique avait été fixée à 30 mille francs mais, à notre avis, de cette somme il y avait lieu de déduire les frais de la croisière aux Iles de l'Egée décidée par le Comité d'Organisation, qui s'élèvent à 16 mille francs et que la Direction de la Presse a acquittés pour son compte. C'est pourquoi nous n'avions pas cru devoir faire entièrement droit à la demande de l'Institut international de Coopération intellectuelle et avions limité le mandat y relatif, émis au nom de notre Ministre à Paris, à la somme de Quatorze mille francs représentant la différence entre la contribution convenue et le montant avancé sur cette contribution.

Mais devant l'insistance du Conseil d'Administration de l'I.I.C.I., insistance que le succès de la Conférence d'Athènes et les dépenses encourues de ce chef justifient en quelque sorte, je ne puis, Monsieur le Président que céder à vos instances et vous prier de vouloir bien communiquer à vos collègues que, malgrè la situation difficile des finances publiques grecques, le Gouvernement hellénique, rendant un juste hommage à l'oeuvre accomplie jusqu'ici par l'Office international des Musées et soucieux d'entretenir de bonnes relations avec l'Institut, a décidé de lui faire parvenir, par tranches successives, le montant total de sa contribution, soit Trente mille francs et que la première tranche de quatorze mille francs déjà mandatée lui sera prochainement versée par l'entremise de la Légation de Grèce à Paris.

Dans la conviction que vos collègues et vous apprécierez comme il convient l'esprit de conciliation dont le Gouvernement hellénique fait preuve en cette affaire controversée, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma haute considération.

Le Ministre des Affaires Etrangères :

Signé : A. ATAKOPOULOS.

cette copie A.I. 108
orig D.I.M VI.17

20 MAI 1932

Mon cher Président,

Je me permets d'attirer votre attention personnelle sur un échange de lettres qui a eu lieu récemment entre le Département des Affaires étrangères de Grèce et le Directeur de l'Institut international de Coopération intellectuelle au sujet de la Conférence organisée en octobre dernier à Athènes par l'Office international des Musées. C'est grâce à la générosité du Gouvernement hellénique que la Conférence avait pu se tenir en Grèce. Le Conseil d'administration de l'Institut international de Coopération intellectuelle a en effet décidé, en juillet dernier, que toutes les réunions dont l'Institut international assure le secrétariat seraient, pour raisons budgétaires, convoquées à Paris, à moins que le supplément de dépenses entraîné par leur déplacement dans une autre ville ne fût couvert par le pays intéressé. Cette décision a été approuvée par le Conseil et par l'Assemblée de la Société des Nations.

Aussi le Conseil d'administration de l'Institut international de Coopération intellectuelle a-t-il été très reconnais-

./.

Son Excellence
Monsieur VENIZELOS,
Président du Conseil des Ministres,
A T H E N E S.

sant au Gouvernement hellénique de rendre possible la convocation de la Conférence sur les monuments d'art et d'histoire à Athènes, ce qui assurait à ses travaux un éclat et un rayonnement considérables. Malheureusement, il s'est produit depuis lors, comme vous le verrez par la correspondance échangée avec le Département des Affaires étrangères, un malentendu sur le montant de la subvention que doit recevoir l'Institut international. Je vous serais personnellement très obligé, mon cher Président, de vouloir bien intervenir pour faire régler cette difficulté. Le Contrôleur aux Comptes de la Société des Nations ne manquera pas de la faire ressortir dans le rapport qu'il soumettra à notre réunion de juillet, et vous serez certainement d'accord avec moi qu'il y a intérêt à éviter un débat à ce sujet.

En vous remerciant à l'avance, je vous prie d'agréer, mon cher Président, l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments les meilleurs.

Le Président du Conseil d'administration
de l'Institut international de
Coopération intellectuelle :

(P. PAINLEVE)

cette copie : A-I 108

original : A-I 80

(Copie)

LEGATION DE GRECE
A PARIS

Paris, le 9 Janvier 1931

---

14 Janv. 1931 - 027.858

Monsieur Henri Bonnet,
DIRECTEUR DE L'I.I.C.I.
PARIS

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre en date du 6 janvier et je m'empresse de vous assurer que vous pouvez compter sur ma collaboration la plus sincère dans les nouvelles fonctions que vous venez d'assumer.

Je serai personnellement très heureux d'unir mes efforts aux vôtres pour développer l'action de l'Institut international de Coopération Intellectuelle et je me réjouis des rapports cordiaux que j'aurai à entretenir avec vous.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée et de mes sentiments très dévoués,

Signé: POLITIS

Cette copie : A. I. 108
orig : B. III 2
16 SEP 1930

B.III.2
N°25959

CE/IF - 16.IX. -

Monsieur Marchetti
Chargé d'affaires de Grèce
à Paris
Légation de Grèce
17, rue Auguste Vacquerie
PARIS 16e

Monsieur le Chargé d'Affaires,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre N°3351 du 12 septembre, par laquelle vous voulez bien compléter, en ce qui concerne la Grèce, la liste provisoire d'accords de caractère intellectuel établie par l'Institut international de coopération intellectuelle.

En vous remerciant de cette aimable communication, je vous prie d'agréer, Monsieur le Chargé d'Affaires, l'assurance de ma considération très distinguée.

Pour le Directeur
et par autorisation

Le Chef de Section
Secrétaire de l'Institut

(L. Levinson)

COPIE

Cette copie : A. I. 108
original : B. III. 2

LEGATION DE GRECE

A PARIS

PARIS, le 12 septembre 1930.

15 sept. 30-025.959

N° 3351.

Monsieur le Directeur
de l'I.I.C.I.
2, rue de Montpensier
PARIS.

Monsieur le Directeur,

Me référant à votre lettre B.III.2. du 2 mai dernier, et comme suite à ma lettre sub. N° 1611 du 2 mai dernier, j'ai l'honneur de vous faire savoir que mon Gouvernement, auquel j'avais soumis la liste des accords intellectuels conclus par la Grèce, vient de m'informer que cette liste doit être complétée en ce qui concerne la Grèce, par l'inscription de la Convention relative aux fouilles archéologiques de Delphes, signée entre la France et la Grèce le 4 février 1887, à Athènes. Cette Convention a été ratifiée par la Loi Axod du 4 mai 1891.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération très distinguée.

Le Chargé d'Affaires de Grèce :

Signé : MARCHETTI.

VuLL

Copie A I 108

Orig A I 136

Copie

LEGATION DE GRECE
A PARIS

PARIS, le I3 Août I930

I8 AOUT I930

Monsieur le Secrétaire,

En réponse à votre lettre A.I. I36-C.D.E. I6 du 3I Juillet, j'ai l'honneur de vous retourner un exemplaire du procès-verbal provisoire de la I2ème session des Délégués des Etats qui s'est tenue à PARIS le I6 Juin I930 et de vous informer que je suis d'accord avec son contenu.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de ma considération distinguée.

signé : POLITIS

Monsieur L . LEVINSON
Secrétaire de la I2ème Session
des Délégués des Etats auprès de
l'Institut International de Coopération Intellectuelle

Copie AI 108.
orig. BX 30.

Copie

R2PUBLIQUE HELLENIQUE

Ministère de l'économie nationale. Athènes, le 30.7.30

11 août 1930 -25587

N° 49087

I.I.C.I., Paris.

Monsieur le Directeur,

Faisant suita à notre office de 19 juillet a.c. 1930 (No 46657) nous avons l'honneur de compléter les éléments déjà donnés en ce qui concerne le total des étudiants de l'Université de Salonique pour les années académiques 1928-29 et 1929-30.

Les chiffres respectifs par facultés et par années sont les suivants:

	1928-1929			1929-1930		
Faculté	étudiants,	étudiantes,	total	étudiants,	étudiantes,	total
Philosophie	81	28	109	93	34	127
Droit	185	4	189	319	14	333
Sciences physiques	72	3	75	97	4	101
	338	35	373	509	52	561

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur

signé: BITSANO

Celle copie A I 108
original B X 30

C O P I E

République Hellénique
Ministère de l'Economie nationale

Statistique générale de la Grèce
Section VI

Athènes, 19.VII.30

N°46657

26 juill.1930-25412

Monsieur le Directeur
de l'I.I.C.I.
PARIS

Monsieur le Directeur

Répondant à votre office sous lettres B.X.30 - C/K.16.5, du 17 mai a.c., parvenu en copie, du tableau des renseignements concernant l'enseignement supérieur en Grèce, que vous nous avez envoyée, dûment complétée sur la base des éléments les plus récents que nous possédons.

Dans le tableau on a noté séparément et en totalité les étudiants de l'Université de Salonique p ur chacune des années 1926-1927 (première année de fonctionnement) et 1927-1928.

Pour l'année 1928-29, à défaut de renseignements exacts, que nous attendons, nous nous ré ervons à vous les faire communiquer en temps utile.

Les données pour la période 1837-1922, par Fécultés se rapportent aux étudiants qui ont pris leur inscription pour la première fois.

Parmi les autres données, qui sont fournies par de chiffres quinquennaux, il a été possible de donner de chiffres séparés présentant aussi les étudiants ayant pris leur inscription pour la première fois pour chacune des années 1900-01, 1901-02, 1902-03 et 1911-1912.

La présentation du total des étudiants pendant ces années n'est pas de suite possible, du fait qu'elle exige un travail à part, exclusivement dans ce but, les tableaux de statistiques pendant les susdites années n'étant point établies.

T.S.V.P.

Etudiants de médecine vétérinaire, à défaut d'école pareille n'existent pas en Grèce.

Veuillez agréer, etc.

Signé: Illisible

Copie A I 108.

21 JUIN 1930

Hig D.VII.26
N°24672

CM/IF - 20.VI. -

Monsieur G. Stambolis
Secrétaire au Ministère des Finances
Athenes

Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 25 mai, ainsi que le tableau des subventions accordées par le Gouvernement hellénique aux recherches scientifiques.

Je me suis empressé de le transmettre à la Direction de l'Institut international, qui m'a chargé de vous remercier vivement.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien agréer, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur
et par autorisation

(C. Macri)

Copie AI 108.

brig. H. VI. 20.

10 JUIN 1930

JB/CR- 24.665.

Monsieur Spyridion PAPPAS,
Chef de Section au Ministère des Affaires Etrangères,
43, Odos Amphitritis,
KALLITHEA (ATHENES)

(Grèce)

Monsieur,

Je vous remercie bien vivement de l'empressement avec lequel vous avez bien voulu assurer à notre revue "La Coopération intellectuelle" votre précieuse collaboration. Le sujet d'article que vous nous proposez sur "Delphes, foyer de coopération internationale", me paraît très heureusement choisi, et nous serions heureux de le publier sous votre nom.

L'article pourrait comporter 5 à 6 pages, et je suis certain que vous ne nous tiendriez pas rigueur de la modicité de la somme de 50 francs français par page que le budget actuel de la Revue nous permet seulement de mettre à votre disposition.

Vous voudrez bien considérer en outre que notre Revue est répandue dans tous les pays, et qu'en y collaborant, vous prendrez part à l'oeuvre poursuivie par la Société des Nations.

Nous nous permettons enfin de vous signaler que, tout en laissant ses collaborateurs absolument libres de leur opinion sur les points traités par eux, "La Coopération intellectuelle", en raison de son caractère officiel, ne

T.S.V.P.

ne saurait rien publier qui puisse donner occasion à des polémiques internationales.

Veuillez agréer, Monsieur, avec mes remerciements, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Pour le Directeur et par
autorisation :
Le Chef de la Section d'Information,

(J. BELIME)

ace Cette copie : A.I.108
originale : A.I.136

COPIE

LEGATION DE GRECE A PARIS

Paris, le 27 mai 1930

17 juin 30 - 24.902

Mademoiselle Hélène VACARESCO
Présidente de la IIe session
des Délégués des Etats
I.I.C.I. - PARIS

Mademoiselle la Présidente,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre en date du 16 mai par laquelle vous avez bien voulu me faire savoir que la 12e réunion des Délégués des Etats auprès de l'Institut international de Coopération intellectuelle aura lieu à Paris le 16 juin à 10 h. 15 du matin.

En vous remerciant de cette aimable communication, je m'empresse de vous informer que, devant m'absenter de Paris à cette date, il ne me sera pas possible, à mon très grand regret, d'assister à cette réunion et que le Secrétaire de cette Légation, M. Georges Bouboulis, m'y représentera,

Veuillez agréer, Mademoiselle la Présidente, avec l'assurance de ma haute considération, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Signé: Politis.

Cette copie : A.I.108
original : D.VII.26

C O P I E

(Traduction-résumé)

Athènes, 26 mai 1930

2 juin 1930-24672

Monsieur G. Stambolis, Secrétaire au Ministère des Finances, envoie le tableau des sommes prévues par le budget grec pour les recherches scientifiques.

jointe à l'original

1 Pièce annexée.

DLL

Copie A I 108

24 MAI 1930

Orig. B.III.2.-A.I.108.
24.147.

CK/MR.-23/5.

Monsieur MARCHETTI
Chargé d'Affaires de Grèce à Paris
Légation de Grèce
17, Rue Auguste Vacquerie
PARIS (16e)

Monsieur le Chargé d'Affaires,

J'ai l'honneur de vous accuser réception et de vous remercier de votre lettre N° 1611 du 2 Mai, par laquelle vous m'informez que vous avez bien voulu demander à votre gouvernement, à l'intention de l'Institut international de Coopération intellectuelle, des renseignements concernant les accords de caractère intellectuel conclus par la Grèce.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Chargé d'Affaires, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Directeur:

Copie A I 108.

Mlq. 6.X.56

-9 MAI 1950

EF/MLI

Monsieur COUROUNIOTIS
Directeur du Département des Antiquités,
Ministère de l'Instruction Publique,
ATHENES
(Grèce)

Monsieur le Directeur,

A la suite de notre lettre du 15 mars, nous avons l'honneur de vous faire savoir que la seconde exposition internationale de moulages, organisée par l'Office international des Musées, et à laquelle le Musée d'Athènes a bien voulu participer, s'ouvrira à Bruxelles, au Musée du Cinquantenaire, le samedi 21 mai. A cette exposition sera présentée, pour la première fois, la reproduction de la statue de Zeus du Musée archéologique d'Athènes qui est arrivée à Bruxelles en parfait état. Etant donné l'importance particulière de cette pièce, une place d'honneur lui sera réservée.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Directeur de l'Institut
et par autorisation

Le Secrétaire de
l'Office international des Musées:

(E. FOUNDOUKIDIS)

Cette copie : A. I. 108

original : B. III. 2

C O P I E

LEGATION DE GRECE A PARIS

PARIS, le 2 mai 30.

7 mai 1930-024.147

Monsieur J. LUCHAIRE
Directeur de l'I.I.C.I.
2, rue de Montpensier
PARIS.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre N° B.III.2 en date d'aujourd'hui par laquelle vous avez bien voulu me demander des renseignements concernant les conventions et accords intellectuels conclus par la Grèce.

Je n'ai pas manqué de demander à mon Gouvernement ces renseignements et aussitôt qu'ils me seront parvenus je m'empresserai de vous les transmettre.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération très distinguée.

Le Chargé d'Affaires de Grèce

Signé : (Illisible)

Cette copie : A. I. 108
orig. : A. V. 3

10 AVR 1930

A: V: 3.
A: I: 108.

ML/SW-

Monsieur le Ministre de Grèce à Paris,
Légation de Grèce,
17, rue Auguste Vacquerie
PARIS, VIIe

Monsieur le Ministre,

La Librairie BERGER LEVRAULT nous a envoyé, de votre part, l'ouvrage suivant :

V. COLOCOTRONIS : La Macédoine et l'Hellénisme, Paris 1919

Permettez-moi de vous exprimer nos bien vifs remerciements pour l'intérêt que vous voulez bien porter à la Bibliothèque de l'Institut international de Coopération intellectuelle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur,

Pour le Directeur
et par autorisation
Le Chef de Section
Secrétaire de l'Institut

Copie AI 108

Orig. 6.XXIII.89

-2 AVR 1930

EF/MLI

Monsieur COUROUNIOTIS
Directeur du Département des Antiquités
Ministère de l'Instruction Publique,
A T H E N E S (Grèce)

Monsieur le Directeur,

La Sous-Commission des Lettres et des Arts de la Société des Nations a exprimé le voeu, au cours de sa session de juillet dernier, que les inscriptions des musées, rédigées dans des langues dont le rayonnement est restreint, soient accompagnées de traduction ou d'explications écrites dans une langue de large diffusion.

Nous savons que dans certains pays dont la langue n'est pas très répandue, de telles inscriptions existent déjà dans le but de faciliter aux étrangers la compréhension des oeuvres exposées. Nous vous serions toutefois reconnaissants si vous vouliez nous donner, à cet égard, quelques précisions en nous indiquant, notamment, dans quelle langue autre que la langue nationale ces inscriptions sont rédigées en Grèce. Nous nous permettons de également de signaler à votre attention qu'il nous serait utile de savoir si le principe des inscriptions en deux ou plusieurs langues est appliqué d'une façon générale dans les musées et collections publiques de votre pays ou seulement dans certains d'entre eux.

W

.....

En vous remerciant à l'avance de votre obligeante réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Directeur :

Copie A I 108

Réf. A. V. 7.
A. I. 108.

ML/SW-

14 MAR 1930

Monsieur Spyro M A R C H E T T I,
Premier Secrétaire,
Légation de Grèce à Paris,
17, rue Auguste Vacquerie
P A R I S

Monsieur,

Grâce à votre obligeance, l'Institut international de Coopération intellectuelle a déjà reçu deux paquets du JOURNAL OFFICIEL de la République Hellénique.

Malheureusement notre collection s'arrête au 27 novembre 1929. Nous tiendrions beaucoup à la voir compléter et nous vous serions extrêmement obligés de vouloir bien donner les ordres nécessaires pour que les numéros qui nous manquent nous soient envoyés.

Avec nos remerciements anticipés, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Pour le Directeur et par autorisation :
Le Chef de Section,
Secrétaire de l'Institut,

(L. LEVINSON)

Cette copie : A.I.108
original : A.V.7
autre copie : B.X.30

C O P I E

République Hellénique

Ministère de l'Economie Nationale

ATHENES, le 28/2/1930

N° 13550

8 mars 1930-022.914

I.I.C.I.
2, Rue Montpensier
Paris.

Nous avons l'honneur de vous accuser réception de votre office, sous lettres A.Y.7/B.X.30, du 19 février a.c.

En vous expédiant sous pli séparé les numéros de décembre et janvier, nous vous informons volontiers que votre Institut est depuis longtemps inscrit dans la liste des expéditions du Bulletin Mensuel de notre Office Statistique et que nous venons de renouveler l'ordre de vous assurer le service régulier du susdit Bulletin dans l'avenir.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Le Directeur :

Signé: (illisible)

PLL

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL
DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

LEAGUE OF NATIONS

INTERNATIONAL INSTITUTE
OF INTELLECTUAL COOPERATION

Téléphone : LOUVRE { *34-35* / *66-45*

Adresse Télégraphique : INTELLECTI-111-PARIS

Paris (1er) 2, Rue de Montpensier (Palais-Royal)

Please quote Ref. N° in reply
Dans la réponse prière de rappeler
*N°*_____

LE DIRECTEUR
DIRECTOR

*Le*_____ *192*

Cette copie : A. I. 108

original : E. I. 8

COPIE

LEGATION DE GRECE

à Paris

Paris, le 17 janvier 1930

---

20 janv. 1930 - 021.933

DLL

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 11 Janvier sub. N° E.I.8 - A.I.108 par laquelle vous avez bien voulu me transmettre le désir exprimé par les Organisateurs du Congrès de l'Union internationale des Avocats, qui se tiendra à Paris du 27 au 29 janvier, que la Grèce y soit représentée par un membre de son barreau national, ou tout au moins, par un observateur.

Je me suis empressé de transmettre le contenu de votre lettre à mon Gouvernement qui m'informe que vu le délai restreint qui nous séparait de la date du Congrès il n'était pas possible à un des membres du Barreau d'Athènes de venir à Paris pour représenter la Grèce au Congrès.

Mon Gouvernement m'a chargé de vous prier de transmettre aux Organisateurs du Congrès ses remerciements pour leur invitation à laquelle il a été très sensible et pour répondre au désir des Organisateurs il a chargé Maître Constantin Bello, avocat, Consul général suppléant de Grèce à Paris, 14, Place de Laborde, de le représenter en prenant part aux travaux du Congrès en qualité d'observateur.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Chergé d'Affaires de Grèce :

MARCHETTI

Copie A I 108.

orig E.I.8

JM/MLI.

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous transmettre, à la demande du Secrétaire Général de l' Union internationale des Avocats, un exemplaire de l'ordre du jour du deuxième Congrès de l'Union internationale des Avocats, qui se tiendra du 27 au 29 Janvier 1930 dans les locaux mis à sa disposition par l'Institut international de Coopération intellectuelle.

Le Comité d'organisation de ces importantes assises a attiré notre attention sur le fait que votre pays n'est pas, jusqu'ici, représenté parmi les participants au Congrès. Nous nous permettons de vous signaler le désir exprimé par les organisateurs qui seraient heureux que l..... puisse être représenté par un membre de son barreau national ou, tout au moins, par un observateur.

Nous vous serions extrêmement reconnaissants de bien vouloir nous avertir, en temps opportun, de la décision que vous voudrez bien prendre à cet égard, pour que nous soyons en mesure de la transmettre au secrétariat de l'Union international des Avocats, dont le siège est à l' Institut de Coopération intellectuelle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.

Pour le Directeur et par autorisation :

Le Chef de Section,
Secrétaire de l'Institut :

(L. LEVINSON)

Copie A I 108

orig A.I.136-21.141.
JM/MR.-9/12.

10 DEC 1929

S.E. Monsieur POLITIS
Ministre de Grèce à Paris,
Légation de Grèce,
17, Rue Auguste Vacquerie
PARIS.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre en date du 30 Novembre par laquelle vous vouliez bien nous informer que, dans le cas où vous ne pourriez assister personnellement à la IIe réunion des Délégués des Etats auprès de l'Institut international de Coopération intellectuelle qui aura lieu le 19 Décembre prochain, vous voudriez bien vous y faire représenter par le Secrétaire de la Légation de Grèce, M. Argyropoulo.

Avec mes remerciements pour votre obligeante communication dont nous avons pris bonne note, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments de très haute considération.

Le Secrétaire de la 10e Session
des Délégués des Etats auprès
de l'Institut international de
Coopération intellectuelle:

(L. Levinson)

Cette copie A.1.108

C O P I E

LEGATION DE GRECE A PARIS

(Cf A.1.136)

Paris le 5 décembre 1929

7 DEC. 1929 - 21141

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre sub N° A.I.136 en date du 12 Juillet a.c. par laquelle vous avez bien voulu m'adresser "les résolutions prises par les Sous-Commissions de la Commission Nationale Italienne de coopération intellectuelle et approuvées par celle-ci" que je n'ai pas manqué de transmettre à mon Gouvernement.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, les assurances de ma considération distinguée.

Le Ministre de Grèce

POLITIS

Monsieur LEVINSON

cette copie A.I.108

C O P I E

LEGATION DE GRECE A PARIS

(V. Orig A.I.136)

Paris le 5 décembre 1929

7 DEC. 1929 - 21140

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre sub N° A.I.136, par laquelle vous avez bien voulu m'adresser en double exemplaire le procès-verbal de la réunion du 28 Mai 1929, accompagné de deux pièces annexes également en double exemplaires.

1° - de l'Exposé de S.E. M. Dunant sur le projet de l'Exposition internationale des Arts populaires de Berne:

2° - Questionnaire du Comité d'entente des grandes Associations internationales relativement à la carte de voyage pour intellectuels.

En vous remerciant de cette communication, j'ai l'honneur de vous informer que je n'ai pas manqué de transmettre ces documents à mon Gouvernement.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, les assurances de mes sentiments distingués.

Le Ministre de Grèce

Monsieur LEVINSON

POLITIS

cette Copie A. 1.108

C O P I E

(Orig. H. VI. 20)

LEGATION DE GRECE

Paris le 2 décembre 1929

5 DEC. 1929 - 21078

Monsieur,

Le retard à répondre à votre lettre du 15 novembre vous montre combien je suis surchargé. C'est ce qui vous expliqae pourquoi je n'ai pas encore pu m'occuper de l'article que je vous ai promis. Je n'oublie pas ma promesse, mais j'attends, sans pouvoir savoir quand il viendra, le moment propice pour l'écrire.

D22

Votre dévoué

POLITIS

cette copie A.1.100

COPIE

(Rég. A.1.136)

LEGATION DE GRECE A PARIS

Paris le 30 novembre
1929

5 DEC. 1929 - 21100

Monsieur le Secrétaire,

Par votre lettre du 12 de ce mois, vous avez bien voulu me faire savoir, sur les instructions de Monsieur PILOTTI, Président de la 10ème réunion des Délégués des Etats auprès de l'Institut international de Coopération Intellectuelle, que la IIème session aura lieu le 19 décembre prochain.

En vous remerciant de cette aimable communication, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que, dans le cas où je ne pourrais assister personnellement à cette réunion, je ne manquerai pas de m'y faire représenter par le Secrétaire de cette Légation M. ARGYROPOULO.

Veuillez agréer, etc.

Le Ministre de Grèce

Signé: Politis

Monsieur L. Levinson
Secrétaire de la 10e session des
Délégués des Etats à l'Institut
Intern. de coop. intellect.
2, rue de Montpensier, Paris

Monsieur J. Levinson
Secrétaire de la 10e session des
Délégués des Etats à l'Institut
Intern. de coop. intellect.
2, rue de Montpensier, Paris

Cette copie : A.I.108
original : E.IV.6

C O P I E

LEGATION DE GRECE A PARIS

Paris le 26 novembre 1929

28 NOV.1929 - 20890

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre en date du 23 Novembre par laquelle vous m'informez de la prochaine réunion au Caire du Congrès organisé par l'Association Littéraire et Artistique Internationale.

Je m'empresse de transmettre à mon Gouvernement l'invitation officielle annexée à votre lettre précitée en attirant tout particulièrement son attention sur la haute importance du Congrès du Caire.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

POLITIS

Monsieur le Directeur
de l'Institut International
de Coopération Intellectuelle,
2 Rue de Montpensier
PARIS.

cette copie A.I.108

(57 H.VI.20)

15 NOV 1929

JM/IF - 15.XI.29

S. Exc. Monsieur Nicolas POLITIS
Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire
de Grèce à Paris
17, rue Auguste Vacquerie
PARIS XVIe

Monsieur le Ministre,

Vous aviez eu la grande amabilité de nous promettre un article pour notre revue "La Coopération Intellectuelle", mais vos multiples occupations ne vous avaient pas permis de nous le remettre jusqu'à ce jour.

Il s'agissait, si mes souvenirs sont exacts, d'une étude qui aurait traité de la "sanction juridictionnelle internationale en matière de droit d'auteur". Or, il se trouve que cette question est inscrite à l'ordre du jour du Congrès de l'Association artistique et littéraire, qui doit se réunir au Caire, le 22 décembre. Si donc cet article pouvait paraître dans le numéro du 15 décembre, qui précéderait tout juste la date de l'ouverture du Congrès, il serait assuré du plus grand retentissement. Nous nous excusons de vous prendre de court, mais nous nous permettons d'insister - tant en raison de l'importance du sujet que de la valeur de la signature.

Pour que cet article puisse paraître en temps voulu il serait extrêmement désirable que le texte nous en parvienne d'ici trois

./.

ou quatre jours. Au cas où surviendrait quelque retard ou quelque difficulté il pourrait néanmoins paraître très utilement dans le numéro de janvier, qui suivrait immédiatement le Congrès du Caire.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre l'assurance de ma haute considération.

Le Chef de la Section d'Information

(J. Belime)

A.I.108. (Revue A.V.3)

829
aa

30 OCT 1929

JM/MR.26.10.

L'Institut International de Coopération Intellectuelle remercie la Légation de Grèce à Paris d'avoir bien voulu lui transmettre une collection du Journal Officiel Hellénique de 1929, et la prie d'avoir l'obligeance de faire part de ses remerciements au Ministère des Affaires Etrangères de Grèce.

Légation Hellénique.

LL/IF - Le 5 octobre 1929

M. LEBRUN

Réponse à votre note N° 857, du 30 sept.

Sur la demande de M. Weiss, M. Macri a fait venir la collection hellénique.

Evidemment, il faut remercier - et demander la continuation du service, comme le désire M. Weiss. Voulez-vous avoir l'obligeance de vous mettre d'accord avec M. Macri?

L.L.

M. Macri - Voulez-vous voir ces notes et me dire qui j'ai à remercier ?

7.10.29

M. Lebrun
C'est la Légation de Grèce qui a demandé au Ministère des Affaires Etrangères de nous faire le Service du J. officiel.- ~~A mon avis~~ à mon avis, c'est à la Légation que doivent s'adresser nos remerciements en la priant de les transmettre au Ministère des Aff. Etr. C/ Macri

ML/SW- 30 septembre 1929 Note n° 857

NOTE pour Monsieur le Dr. LEVINSON

M. MACRI me remet une collection 1929 du JOURNAL OFFICIEL HELLENIQUE.

Est-ce vous qui l'avez demandé ? J'aimerais le savoir car il convient de remercier et aussi de demander la continuation du service.

— Merci

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

SOCIÉTÉ DES NATIONS
INSTITUT INTERNATIONAL
COOPÉRATION INTELLECTUELLE

LEAGUE OF NATIONS
INTERNATIONAL INSTITUTE
OF INTELLECTUAL COOPERATION

Téléphone : LOUVRE { 34-35 / 66-15
Adresse Télégraphique : INTELLECTI-111-PARIS
Paris (1er) 2, Rue de Montpensier (Palais-Royal)

Please quote Ref. N° in reply
Dans la réponse prière de rappeler
N° A. I. 108.
H. III. 13.

LE DIRECTEUR
DIRECTOR
ML/SW-

Le _____ 192

30 OCT 1929

S.E. Monsieur Nicolas P O L I T I S,
Envoyé Extraordinaire et Ministre plénipotentiaire à Paris,
17, rue Auguste Vacquerie,
PARIS

Monsieur le Ministre,

L'Institut international de Coopération intellectuelle vient de recevoir le Journal Officiel de Grèce qui lui a été envoyé par le Ministère des Affaires Etrangères d'Athènes.

Cette publication offre un grand intérêt pour l'Institut car elle lui permettra de connaître les textes officiels relatifs à la vie intellectuelle en Grèce.

L'Institut international de Coopération intellectuelle tient à vous exprimer ses bien vifs remerciements pour la démarche que vous avez bien voulu faire auprès du Ministère des Affaires Etrangères et vous serait reconnaissant de vouloir bien signaler aux services intéressés qu'il aimerait recevoir la suite de la collection qui lui a déjà été transmise.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

LE DIRECTEUR,

Copie A.I 108

Trig.-G/X/56 19.555
EF/RA - 16-9-29

19 SEP 1929

Monsieur E. GILLIERON
43, Rue Skoufa
ATHENES
Grèce

Cher Monsieur,

Je vous remercie de votre lettre du 10 septembre et des informations qu'elle apportait. Nous sommes très heureux d'apprendre que le Gouvernement Hellénique vient de décider la reproduction de la Statue de Zeus, afin de permettre la présentation de ce moulage aux expositions qui auront lieu en Belgique.

L'exposition de Cologne se terminera le 30 septembre prochain. Je pense être bientôt en mesure de vous dire dans quelle ville de la Belgique et à quelle date s'ouvrira la seconde exposition du moulage.

Vous avez certainement reçu le catalogue des moulages que je vous ai envoyé il y a quelques jours. Vous verrez que nous y avons maintenu la statue de Zeus. Elle figure sous le N° 67.

Il y aura lieu toutefois de nous signaler aussi le prix de sa reproduction en bronze.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Secrétaire
de l'Office International des Musées
(E. Foundoukidis)

EF

Copie

19 SEP 1929

Prq.-0/1/86 19.555
EP/RA - 16-9-29

Monsieur E. GILLERON
42, Rue Skoufa
ATHENES
Grèce

Cher Monsieur,

Je vous remercie de votre lettre du 10 septembre et des informations qu'elle apportait. Nous sommes très heureux d'apprendre que le Gouvernement Hellénique vient de décider la reproduction de la Statue de Zeus, afin de permettre la présentation de ce moulage aux expositions qui auront lieu en Belgique.

L'exposition de Cologne se terminera le 30 septembre prochain. Je pense être bientôt en mesure de vous dire dans quelle ville de la Belgique et à quelle date s'ouvrira la seconde exposition du moulage.

Vous avez certainement reçu le catalogue des moulages que je vous ai envoyé il y a quelques jours. Vous verrez que nous y avons maintenu la statue de Zeus. Elle figure sous le N° 67.

Il y aura lieu toutefois de nous signaler aussi le prix de sa reproduction en bronze.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Secrétaire
de l'Office International des Musées
(E. Foundoukidis)

Cette copie : A.I.108
original : D. VIII.2

COPIE

LEGATION DE GRECE
A PARIS

D.VIII.2
A.I.108

24 août 1929-19325

Paris, le 16 août 1929

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 6 de ce mois. (D.VIII.2) relative à la convention qui vient d'être conclue entre le Gouvernement Français et le Comité international des tables de constantes et données numériques, et de vous faire savoir que je n'ai pas manqué de porter son contenu à la connaissance de mon Gouvernement, dont je m'empresserai de vous communiquer la réponse aussitôt qu'elle sera parvenue à cette Légation.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération la plus distinguée.

le Chargé d'Affaires de Grèce,

signé : Illisible

Monsieur Julien Luchaire,
Directeur de l'Institut international
de coopération intellectuelle
2, rue de Montpensier -Paris.-

Cette Copie pr A I 108

Original B.X.00

6 JUIN 1929

TC/RW - 016 901

Monsieur ARGYRAKIS
Chef de Section au
Ministère de l'Economie Nationale
ATHENES (Grèce)

Monsieur,

M. MACRI, ~~chef~~ chargé du Service national grec, m'a transmis votre lettre du 25 avril 1929. Je suis très heureux de voir que votre département de statistique veut bien collaborer avec nous en matière de statistique intellectuelle.

A ce sujet, j'ai le plaisir de vous rappeler que nous avons déjà échangé quelques lettres avec M. le Directeur de la Statistique Générale de Grèce et je voudrais attirer spécialement votre attention sur la dernière lettre que nous avons envoyée à la date du 13 novembre 1928 et qui était accompagnée d'un rapport au nom de la Commission mixte de Statistique intellectuelle donnant le plan général de notre travail.

A ces renseignements, je peux actuellement ajouter quelques précisions. Nous comptons publier dès le début de l'année prochaine le premier volume d'une statistique internationale de la vie intellectuelle. D'après les indications de la Commission Mixte, nous commencerons par donner des chiffres concernant l'année 1926 - 1927 et si possible, les années postérieures.

.....

Il serait donc intéressant que vous nous fassiez parvenir, sans trop tarder, le plus grand nombre de renseignements possibles concernant cette période et concordant avec ce qui est demandé dans le plan établi par la Commission Mixte.

En vous remerciant, ainsi que M. le Directeur de la Statistique Générale de la Grèce, de votre aimable collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Directeur,

ORIGINAL A.I.136

Cette copie classée A.I.108

LEGATION DE GRECE
à Paris

Paris, 16 mai 1929

N° 1760

27 mai 1929 - 17.143.

Monsieur le Président et cher Collègue,

Par votre lettre du 30 du mois dernier, vous avez bien voulu me faire savoir que la 10e réunion de MM. les Délégués des Etats auprès de l'Institut international de Coopération intellectuelle aura lieu le mardi 28 de ce mois à 10 h. du matin, et me communiquer l'ordre du jour de cette séance.

En vous exprimant mes remerciements pour cette aimable communication, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je me rendrai avec plaisir à cette réunion.

Veuillez agréer, Monsieur le Président et cher Collègue, les assurances de ma considération la plus distinguée.

Signé : Politis.

Son Excellence M. A. Vasquez-Cobo
Ministre de Colombie
Président de la 9ème session des Délégués
des Etats, Membres de l'Institut interna-
tional de Coopération intellectuelle.
Paris.

9204
ab

A.I.108

-4 MAI 1929

LL/HP. 3/5.

Monsieur A. ARGYROPOULOS,
Secrétaire à la Légation de Grèce,
17, rue Auguste Vacquerie,
P A R I S .

Monsieur le Secrétaire,

Je vous prie de bien vouloir trouver sous ce pli, copie des deux lettres (15 et 16 mars 1929) que nous avons adressées à S.E. Monsieur Nicolas POLITIS et qui ont dû s'égarer.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Dr. L. Levinson.

4

Index

Politis
Argyropoulos.

2 pièces jointes.

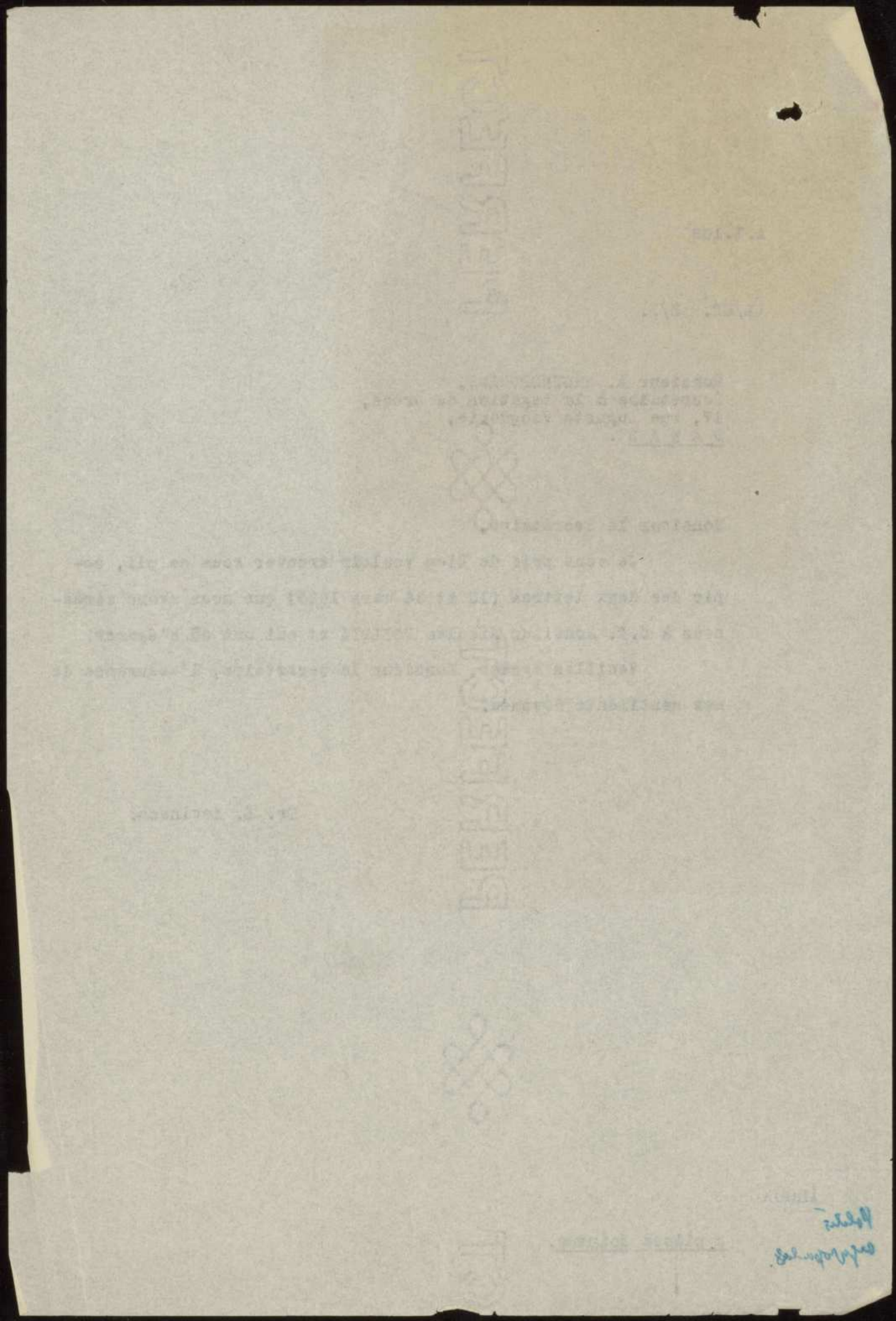

Dr Levinson

Cher docteur vous trouverez ci-inclus copie des lettres des 15 et 16 mars que M. Politis n'a pas reçu.

Je suppose que vous voudrez les lui envoyer avec un mot de vous?

Jm 18/4

Oui! M

Docteur Levinson

Je vous communique, en vous priant de transmettre à M. Massoulier, cette note que j'ai écrite à la suite d'une nouvelle communication téléphonique avec Mr Argyropoulos de la Légation de Grèce.

Cher M. Macri

17. Avril. 1929.

le 17 Avril 1929

NOTEZ POUR M. MASSOULIER

Faisant suite à votre communication concernant les lettres adressées par l'Institut à M. Politis les 15 et 16 Mars, je vous serais obligé si vous pouviez envoyer à la Légation de Grèce, les copies de ces deux lettres.

C. MACRI

Service national hellénique

A.I. 108
1 copie sous A.VII.1

LÉGATION DE GRÈCE
A PARIS

Paris, le 26 Avril 1929

N° 1474

30 AVRIL 1929 - 11 - 542
Répondu le

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre A.I. 108 en date du 17 courant, par laquelle vous avez bien voulu me faire parvenir deux séries complètes des publications de l'Institut International de Coopération Intellectuelle.

En vous remerciant de ce très aimable envoi, je vous serais obligé si vous vouliez bien m'adresser à l'avenir deux exemplaires de chacune des publications de l'Institut.

Veuillez agréer, Monsieur, les assurances de ma considération distinguée.

Le Chargé d'Affaires de Grèce

A. L. Mercatis

INDEX A :
Politis
Legation de Grèce.

Monsieur M. LEBRUN
Chef du Service de Documentation
de l'Institut International de
Coopération Intellectuelle.
2, rue de Montpensier,
Paris.

A/I/108 D.E.

LL/HP. 8 avril 1929.

M. LEBRUN.

Voulez-vous me dire si M. POLITIS pourra recevoir deux séries complètes des publications de l'Institut (Voir sa lettre du 22 mars 1929, N° 15.705)

DLL

Dr. L. L.

Mme Ducrot

Préparer un envoi, sauf numéros rares – Préparer lettre type Common Nle Italienne, toute récente

[illegible]

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

8488. C
aa

17 AVR 1929

A. I. 108. (Copie A. VII. 1)

AD/SW- 15705-

S.E. Monsieur Nicolas POLITIS,
Envoyé Extraordinaire et Ministre plénipotentiaire à Paris,
Délégué de la Grèce auprès de l'Institut international
de Coopération intellectuelle,
17, rue Auguste Vacquerie,
PARIS, XVIe

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, par ce même courrier et sous pli séparé, deux séries complètes des publications de l'Institut international de Coopération Intellectuelle. Il manque malheureusement quelques publications, pour lesquelles notre stock est épuisé.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Chef du Service de
Documentation,

(M. LEBRUN)

Index
Politis

A. 1. 108

COPIE

B.

Légation de Grèce
17, Rue Auguste Vacquerie

Tél. Passy, 38 65

Paris, le 30 avril 1929

~~B 1112~~ original ~~B XII 23~~ I. VIII. 1

AVRIL 1929 OI5 878

Répondu le .....

cher
Mon~~sieur le~~ Directeur,

Je m'excuse de répondre si tard à votre lettre du 16 mars. Je vous remercie des renseignements que vous avez bien voulu me fournir au sujet de l'enseignement à la jeunesse des buts de la S.D.N.

J'attache à vos efforts dans cette direction la plus grande importance et suis heureux de constater qu'ils commencent à être couronnés de succès.

Veuillez agréer, mon cher Directeur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Politis.

Cette copie doit être classée
A. 1. 108

LEGATION DE GRECE

A PARIS

Paris, le 22 mars 1929.

N°1100 A. VII. 1

25 mars 1929 - 015.705

Monsieur le Directeur,

Sur la demande du Ministère Hellénique des Affaires Etrangères, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir me faire parvenir, si possible, deux séries complètes des publications de l'Institut international de Coopération intellectuelle.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements anticipés, les assurances de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre de Grèce:

POLITIS

1

7509-e
aa

18 MAR 1929

A/I/98/ (15.296)

LL/HP. 16/3.

Monsieur le Secrétaire Général
au Ministère des Affaires étrangères.
H E L S I N K I .

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre N° 2.504 du 1er mars, par laquelle vous avez bien voulu me notifier, en l'absence de M. Procopé, que M. le Président de la République de Finlande a nommé, comme Délégué de votre pays auprès de l'Institut international de coopération intellectuelle, en remplacement de M. Söderhjelm :

M. Harri H O L M A ,

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire
de Finlande à Paris.

Je vous en remercie et suis heureux de constater l'intention très ferme de votre Gouvernement, de continuer à soutenir les efforts de l'Institut international. Je suis persuadé que cette collaboration donnera les résultats les plus féconds.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur :

Indexé

Min. aff. E.G. Helsinki
Procopé
Holma

alte Copie : A I 108

Original I VIII.1

~~B VII.20~~

~~A/VIII/3~~ - ~~A/I/108~~.

(15.069)

16 MAR 1929

LL/HP. 15/3.

S. E. Monsieur Nicolas POLITIS,
Envoyé extraordinaire et Ministre
plénipotentiaire à Paris.
Délégué de la Grèce auprès de l'Institut
international de coopération intellectuelle.
17, rue Auguste Vacquerie,
P A R I S (XVIème)

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 28 février, adressée à M. Levinson, et de vous remettre sous ce pli la documentation que vous avez exprimé le désir de recevoir concernant les travaux de la Commission internationale de coopération intellectuelle et de notre Institut, relatifs à l'enseignement à la jeunesse des buts de la Société des Nations.

Vous vous rappelez sans doute que l'Assemblée de la S.D.N. a soulevé la question pour la première fois en 1923; elle y revint en 1924, quand elle adopta une résolution invitant le Secrétariat général "à rechercher les moyens de développer et de coordonner les efforts destinés à favoriser et à donner à la jeunesse de tous les pays un enseignement sur les idéals de paix mondiale et de solidarité". En 1925, continuant ce travail, l'Assemblée prit des dispositions en vue de constituer une Commission composée de personnalités appartenant au monde de l'enseignement et chargée de l'étude de la question.

.....

Vous trouverez notamment ci-joint une brochure intitulée : "Comment faire connaître la Société des Nations et développer l'esprit de coopération intellectuelle", qui vous donnera l'historique de cette initiative de la Société des Nations ainsi que le texte des résolutions adoptées par la Commission.

Au nombre des recommandations de cette Commission, s'en trouvait une qui prévoyait la préparation de résumés périodiques destinés aux revues et aux autorités pédagogiques, résumés qui sont envoyés aux principales revues pédagogiques de tous les pays depuis le mois d'octobre dernier par les soins du Secrétariat de Genève.

En outre, un livre spécial vient de paraître sur les buts et l'organisation de la Société des Nations, à l'usage des maîtres de l'enseignement, livre édité par la Librairie Universitaire J. Gambler. Malheureusement, je ne puis pas vous le communiquer car nous n'en avons qu'un exemplaire à la Bibliothèque.

Au mois de juillet dernier, la Commission internationale de coopération intellectuelle - ainsi qu'il vous en souvient probablement, retint l'idée d'une publication donnant des renseignements sur les efforts faits dans les différents pays et qui contiendrait des rapports officiels des Gouvernements ainsi que des exposés faits par des spécialistes sur cette question. Le premier numéro de cette publication paraîtra vraisemblablement le 1er juillet prochain.

En outre, les Associations pour la Société des Nations s'occupent d'une façon très active et il a paru un nombre important de brochures dans divers pays. Je vous en cite deux à titre d'exemple, parues par les soins de l'Association suisse pour la S.D.N. : l'une destinée aux maîtres de l'enseignement en Suisse, l'autre publiant un rapport sur ce que l'Ecole en général fait

pour la Société des Nations.

La brochure "Teachers and World peace", éditée par League of Nations Union, Londres, que je joins ici vous donnera un aperçu de ce que font les Associations dans cet ordre d'idée.

Vous savez que nous-mêmes publions depuis l'année dernière une Liste des cours supérieurs de vacances, et nous venons d'en publier une autre cette année pour favoriser les relations entre jeunes gens - ce qui est un moyen de développer l'esprit dans le sens des recommandations de la Commission internationale de coopération intellectuelle. Enfin, nous ne manquons pas de publier, chaque fois que cela paraît présenter un intérêt quelconque, des renseignements sur le développement de cette intéressante question dans la revue "LA COOPERATION INTELLECTUELLE" que nous publions depuis le 15 janvier dernier et que vous recevez de façon régulière.

En outre, à l'Institut même, nous avons un Service d'analyse qui possède une très grande quantité de dossiers, de coupures de journaux et d'extraits bibliographiques concernant l'enseignement à la jeunesse des buts de la S.D.N., et notre Service de distribution a un assez grand nombre de documents donnant des détails sur l'état de la question dans les divers pays. Enfin, notre bibliothèque contient une collection d'ouvrages et de livres se rapportant au même sujet. Il nous est matériellement impossible de vous les communiquer, mais je serai très heureux, à l'occasion d'une visite que vous voudrez bien nous faire, de mettre à votre disposition toute cette documentation pour consultation ou prêt.

Je sais que vous avez exprimé le désir de voir porter à l'ordre du jour de la prochaine réunion des Délégués des Etats, cette question qui vous préoccupe. Je vais charger M. Zimmern, mon sous-directeur, d'en faire un large exposé si, comme je

.....

l'espère, il peut être rentré de son voyage en Angleterre, où il est en mission pour quelques jours.

Veuillez croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur :

AMG

COPIE

LEGATION DE GRECE

A PARIS

A.VII.2.
4 mars 1929.
15.069.

Monsieur L. LEVINSON
Secrétaire de la 8ème réunion
des Délégués des Etats auprès de l'I.I.C.I.
2, rue de Montpensier,
PARIS

Paris, le 28 février 1929.

Monsieur le Secrétaire,

1° J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre en date du 26 courant sub N°A/I/136 par laquelle vous avez bien voulu me remettre le procès-verbal provisoire de la 8ème réunion des Délégués des Etats et le procès-verbal définitif de la 7ème réunion du 25 Juin dernier.

2° En vous remerciant vivement de cette aimable communication, je saisis l'occasion de vous prier de vouloir bien rappeler au service compétent que je n'ai pas encore reçu le dossier, qui m'a été promis par M. LUCHAIRE, sur les travaux du Secrétariat de la S.D.N. et de l'Institut de Coopération Intellectuelle relatifs à l'enseignement à la jeunesse des buts de la S.D.N.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, les assurances de ma considération très distinguée.

Le Ministre de Grèce.

POLITIS.

Mr Levinson
Que faut-il faire pour le parag. 2? Je ne sais pas ce que M. le dir. a promis à M. Politis.
6.3.29
[signature]

1

1917-C
aa

A/I/108.

(Verrie A V 7 ~~H.1.3~~)

15 MAR 1929

LL/HP. 14/3.

S. E. Monsieur Nicolas POLITIS,
Envoyé extraordinaire et Ministre
plénipotentiaire à Paris.
Délégué de la Grèce auprès de l'Institut
international de coopération intellectuelle.
17, rue Auguste Vacquerie,
P A R I S (XVIème)

Monsieur le Ministre,

Nous nous permettons de recourir à votre grande obligeance pour vous prier de vouloir bien, si possible, nous obtenir le service gratuit du Journal Officiel d'Athènes, qui présente un intérêt tout particulier pour notre documentation sur toute la jurisprudence de votre pays relativement à la propriété scientifique et au droit intellectuel.

Nous vous remercions très vivement à l'avance de ce que vous voudrez bien faire en la circonstance, et vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de nos sentiments tout dévoués.

(Dr. Levinson)

Index
Politis

H. VII. 9.

GP/CR • 14.337•

cette copie doit être classée A.I. 10 b

-2 MAR 1929

Monsieur N. P O L I T I S,
Ministre de Grèce à Paris,
Délégué d'Etat de la Grèce auprès de
l'Institut international de Coopération intellectuelle,
17, rue Auguste Vacquerie, 17
P A R I S
———— (XVI°)

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous remercier des renseignements que vous avez bien voulu nous communiquer sur les règles en vigueur en Grèce pour l'introduction des livres destinés aux bibliothèques ou aux institutions scientifiques. Je suis très heureux de constater que le régime en vigueur en Grèce correspond aux voeux contenus dans les Résolutions votées par la Sous-Commission des Droits intellectuels et par la Sous-Commission des Sciences et de Bibliographie. Les renseignements que vous avez bien voulu me transmettre figureront dans le rapport que l'Institut va rédiger pour la nouvelle séance de ces Sous-Commissions, au mois de Juillet, à Genève.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, avec mes remerciements, les assurances de ma profonde considération.

pr Le Directeur,

SCRIPPS

SW-

Cette COPIE doit être classée: A.I.108.

LEGATION DE GRECE
à Paris.

Paris, 25 févr. 1929

n° 718-

H-VII.9

28 févr. 29
14.937

Monsieur le Directeur
de l'I.I.C.I.
Paris

Monsieur le Directeur,

Faisant suite à ma lettre du 2 janvier dernier sub n° 9, relative aux questions que vous aviez bien voulu me poser dans votre lettre du 28 décembre de l'an dernier, quant aux règles en vigueur en Grèce pour l'introduction de livres destinés aux Bibliothèques ou Institutions scientifiques, j'ai l'honneur de vous communiquer les renseignements suivants que vient de me faire parvenir le Service Hellénique compétent.

L'importation de livres en Grèce est exempte en principe de droits de douane et soumise seulement au paiement de droits municipaux très modiques. Sont passibles de droit d'entrée seulement : 1°- les livres en langue grecque imprimés à l'étranger, en vue de la protection de l'Imprimerie en Grèce; exception est faite pour les reproductions stéréotypes des oeuvres des anciens écrivains et des Saintes Ecritures. 2°- Les livres recouverts de reliures de luxe en peau, dans le but de la protection de la reliure en Grèce.

Néanmoins, peuvent être exemptés du paiement, tant des droits municipaux que des droits protecteurs précités, tous les livres sans exception, en tant qu'ils sont destinés aux

.../...

Universités, Bibliothèques ou Institutions scientifiques ou artistiques reconnues, sur demande de celles-ci adressée au Ministère des Finances.

Par conséquent, le régime en vigueur en Grèce pour l'introduction de livres correspond pleinement aux voeux contenus dans les résolutions votées par la Sous-Commission des Droits Intellectuels et la Sous-Commission des Sciences et de Bibliographie, dont vous avez bien voulu me faire part par votre lettre du 28 décembre dernier.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, etc.....

Le Ministre de Grèce :

(signé : Politis)

cette copie est à classer A. 1. 108.

24 JAN 1929

~~R. VII. 9.~~

GP/CR - 13.681.

S.E. N. POLITIS,
Ministre de Grèce à Paris,
Délégué d'Etat de la Grèce auprès de
l'Institut international de Coopération intellectuelle,
17, rue Auguste-Vacquerie,
P A R I S, (XVI°).

Excellence,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 2 janvier par laquelle vous voulez bien m'informer que vous avez porté à la connaissance de votre Gouvernement les Résolutions touchant les obstacles qui s'opposent à la diffusion internationale des livres.

Je vous remercie à l'avance de me faire parvenir la réponse que vous communiquera le Gouvernement hellénique, et je vous prie d'agréer, Excellence, les assurances de ma considération la plus distinguée.

Pour le Directeur et par autorisation:

(J. BELIME)
Secrétaire de l'Institut.

DOSSIER :

A. 1. 108

FICHE DE RENVOI

CROSS REFERENCE

Voir dossier principal : H. 1x. 24

Lettre N° : 14.053

Date : 5. 1. 29.

Signataire : Police

Le nouveau sénat grec comprendra 3 représentants du monde intellectuel.

DOSSIER : A. 1 108

FICHE DE RENVOI

CROSS REFERENCE

Voir dossier principal : H VII 9

Lettre N° : 1368

Date : 2.1.29

Signataire : Police

(répond C.L.26 - diffusion du livre)

Cette copie doit être classée A.1.108

H/IX.24

JL/LI - 24.12.28 24.XII.28

S.E. M. Nicolas POLITIS,
Ministre Plénipotentiaire à Paris,
17, rue Auguste Vacquerie,
PARIS

Mon cher Ministre,

Je lis dans les journaux que la loi sur le Sénat, que la Chambre hellénique est en train de discuter, prévoit une représentation au Sénat des organisations intellectuelles de Grèce. Je serai très heureux si vous pouvez me procurer, au moment opportun, des précisions sur cet intéressant sujet.

Croyez, je vous prie, mon cher Ministre, à mes sentiments de haute considération et de particulier dévouement.

Le Directeur:

Cette copie doit être classée A.1.108

A. 1.108

aa

a Politis

accepte

réunion 19. XII. 28

A. I. 108

FICHE DE RENVOI

(Cross Reference)

23. VIII. 28

Voir : A.I.136 - M. Politis retourne p-verbal d'accord d'Objets d'Etat.

A. 1. 108

FICHE DE RENVOI

(Cross Reference)

A. III. 18. 8. V. 28.

M. Politis, Ministre de Grèce, nous remercie des condoléances à l'occasion de la mort de M. Remoundos.

ARCHIVES

as A.I.108.

6/12/27

NOTE DE LA DIRECTION

-:-:-:-:-

Le nouveau Délégué de la Grèce auprès de l' Institut est M.POLITIS Ministre de Grèce à Paris.

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

6698 aa

30 NOV 1927

A/I/108 JL/LC

29 novembre 7

Mon Cher Ministre,

C'est après vous avoir écrit ma dernière lettre du 24 que j'ai reçu votre communication m'annonçant votre désignation comme Délégué de la Grèce auprès de l'Institut international, comme vous me l'aviez annoncé de vive voix.

Je tiens cependant à vous redire par écrit l'expression de ma vive satisfaction et de la certitude que j'ai que, grâce à vous, l'adhésion de la Grèce à l'entreprise de Coopération intellectuelle sera de plus en plus précise et féconde en résultats.

Je vous serais obligé de me faire savoir si votre prédécesseur a laissé à la Légation le dossier contenant toute la série des pièces que nous envoyons régulièrement aux Délégués des Etats; si non, je vous feraisaussitôt reconstituer le dossier complet.

Veuillez agréer, Mon Cher Ministre, l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments dévoués.

Indexé A :

le Directeur

à Son Excellence Monsieur Politis,
Ministre de Grèce à Paris,
63 Bld des Invalides - Paris

Judexe A .

Copie A.I.108

25 NOV 1927

G/XXIV/49 JL/LG
A.I.I08

24 novembre 7

Mon Cher Ministre,

Je mets tout de suite à contribution votre nouvelle qualité de Délégué de la Grèce auprès de l'Institut international en vous envoyant copie d'une lettre que nous adressons en ce jour à M.Remoundos, Président de la Commission nationale hellénique de Coopération intellectuelle.

Ainsi qu'il ressort de cette lettre, la Commission nationale hellénique se trouve, dans la préparation du Congrès des Arts populaires, en retard sur la plupart des autres Commissions . Ce Congrès aura lieu à l'automne de l'an prochain. Ce sera une très importante manifestation .

Je vous serais obligé d'user de votre influence pour que notre correspondance avec la Commission nationale hellénique ait une suite favorable.

Je vous envoie également copie des principales lettres échangées avec la Commission nationale hellénique à ce sujet,

...

ainsi qu'un exemplaire de la brochure .

Veuillez agréer, Mon Cher Ministre, l'assurance de mes sentiments tout dévoués .

à Son Excellence Monsieur POLITIS,
Ministre de Grèce à Paris,
63 Boulevard des Invalides,
Paris .

LÉGATION DE GRÈCE
A PARIS

Paris le 2I Novembre I927

N° 4206

A.I.108

25 NOV 1927 E 005,703
Répondu le

Mon cher Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre sub N° A/I/I08 relative à la dernière réunion des Délégués des Etats auprès de l'Institut International, ainsi qu'à la représentation de la Grèce auprès de l'Institut.

En réponse à cette communication, je m'empresse de porter à votre connaissance que le Délégué de la Grèce auprès de l'Institut International de Coopération Intellectuelle étant le Ministre de Grèce à Paris, et d'autre part, la mission de Monsieur CARAPANOS, ayant pris fin, j'aurai dorénavant l'honneur de représenter mon Gouvernement auprès de cet Organisme.

En conséquence, je serai très heureux d'assister aux réunions des Délégués et de contribuer au succès de l'oeuvre si utile de l'Institut International.

Veuillez agréer, mon cher Directeur, les assurances de mes sentiments dévoués.

Monsieur Julien LUCHAIRE
Directeur de l'Institut International
de Coopération Intellectuelle.
2, rue de Montpensier,
PARIS.

A/I/108 JL/LG

14 novembre 7

Mon Cher Ministre,

A la dernière réunion des Délégués des Etats auprès de l'Institut international qui a eu lieu le 8 courant, le Délégué de la Grèce manquait et M.Carapanos qui occupait jusqu'à présent ces fonctions, n'a pas répondu à notre invitation.

Vous connaissez l'importance de cette réunion et le rôle essentiel que jouent les Délégués des Etats pour les rapports entre l'Organisation de Coopération intellectuelle et chaque Etat en particulier. Je me permets de vous signaler le fait et de vous demander si vous pensez que le Gouvernement hellénique a l'intention de maintenir M.Carapanos dans les fonctions de Délégu auprès de notre Institut, malgré son éloignement actuel . Dans ce cas, il conviendrait sans doute de lui faire désigner un suppléant, ainsi que plusieurs Etats l'ont déjà fait lorsque le Délégué en titre n'habite pas Paris. Cependant, dans la plupart des cas, les Gouvernements ont eu soin de nommer de hautes

...

Indexé A :
1) Politis (n)
2) Carapanos (n)

personnalités, le plus souvent le Ministre même accrédité à Paris.

Veuillez agréer, Mon Cher Ministre, l'assurance de mes sentiments tout dévoués.

Monsieur POLITIS
Ministre de Grèce à Paris ,
63 Boulevard des Invalides,
Paris .

aa A. I. 108

M. Carapanos n'est plus Ministre de Grèce à Paris. (C'est M. Politis qui lui a succédé?) —

MB
14. IX. 27.

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

LÉGATION DE GRÈCE
A PARIS

Paris le I3 Juin I927

N° 2I7I

A.I.108

D.E

reçu Ce 21.VI.27, Arch.
20 JUIN 1927 M 003.455
Répondu le

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre lettre du 4 de ce mois, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que, devant m'absenter de Paris, je regrette vivement de ne pouvoir assister à la réunion de M.M. les Délégués d'Etat, convoquée par l'Institut International pour le 29 Juin à I5 heures.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre de Grèce

A. C. Caraphanos

Monsieur le Directeur
de L'Institut International de Coopération Intellectuelle
PARIS.

LÉGATION DE GRÈCE
A PARIS

Paris le 17 Mars 1927

N° 928

A.I. 108

19 MARS 1927 1001,658
Répondu le

Monsieur le Directeur,

Par votre lettre d'hier, vous avez bien voulu me faire savoir que la prochaine réunion des Délégués d'Etats, primitivement fixée au 26 Mars, a été reportée à la date du 25 du même mois.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que cette date étant l'anniversaire de la Fête Nationale hellénique, il me sera, malheureusement, impossible d'assister à la réunion en question.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre de Grèce

N. C. Carapanos

Monsieur Julien LUCHAIRE
Directeur de l'Institut International
de Coopération Intellectuelle
PARIS

aa : A. I. 108

FICHE DE RENVOI

(Cross reference)

Dossier G. XXIV. 49 lettre de R. Cazaparos du 5. III 27 (notre n° 1510) au sujet des art populaires en Grèce.

11. III. 27

aa : A. I. 108

FICHE DE RENVOI

(Cross reference)

Dossier CB. V. 1 lettre de M. Carapanos du 19. II. 27; réponse à la circulaire sur la correspondance interscolaire.

" Je n'ai pas manqué de demander au Département hellénique compétent les renseignements désirés, relat. aux organisations ou personnes s'intéressant aux questions de correspondance scolaire en Grèce."

24. II. 27.

A.I.108

FICHE DE RENVOI

(Cross reference)

Dossier B.X.30 (1°) Lettre du 28.I.27 à Mr. Carapanos, au sujet de la statistique intellectuelle en Grèce (envoi de documents se rapportant aux travaux de la Commission mixte de la statistique intellectuelle.)

(2°) Reponse de Mr Carapanos, du 3.II.27 disant qu'il a transmis les dits documents au ministère des Affaires étrangères d'Athènes. 24.II.27

14 LÉGATION DE GRÈCE
A PARIS

Paris le 3I Janvier I927

N° 332

8 FEV. 1927
N° 915

H

Monsieur le Directeur,

Faisant suite à ma lettre du I8 de ce mois sub N° I27, par laquelle je vous transmettais certains élements, contenant des informations sur l'activité intellectuelle en Grèce, j'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce pli une liste des Professeurs de l'Université d'Athènes qui, n'étant point académiciens, ne figuraient pas sur laliste des professeurs académiciens, jointe à ma lettre précédente.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre de Grèce

M. C. Carapanos

Monsieur Julien LUCHAIRE

irecteur de l'Institut International de Coopération Intellectuelle

PARIS

R. Sc. S. A. I. 108

Fiches faites A.P.

INSTITUT INTERNATIONAL de COOPÉRATION INTELLECTUELLE
8 FEV. 1927
N° 915 bis

UNIVERSITE

PROFESSEURS TITULAIRES NON ACADEMICIENS.

Faculté de Droit

Constantin	POLYGENIS,	Droit Civil,	52 rue de l'Académie
Nicolas	SARIPOLOS,	»Constitutionnel	17 rue Criezotou
Thrasybule	PETIMEZAS,	»Commercial	28a rue Geraniou
Constantin	RHALLYS	»Ecclésiastique	21 rue Anagnostopoulou
Constantin	TRIANDAPHYLOPOULOS,	»Civil	2 rue B.Heracliou
Stylianos	SEFERIADES,	»International Public	2 rue Mavromataîon
Théodore	ANGHELOPOULOS	»Administratif grec	5 rue Zoodocho Pighi
Kyriakos	BARBARESSOS,	Economie Politique	47 rue de l'Académie
Georges	BALIS	Droit Civil	10 rue St. Constantin.

Faculté de Médecine

Michel KATSARAS	,Neurologie & Psychiatrie	1 rue Mavromichali
Georges GAZEPIS,	Ophtalmologie,	12 rue Béranger
Christos MALANDRINOS,	Pédiatrie,	41a rue Solon
Constantin LOUROS,	Obstétrique,	51 rue de l'Académie
Georges PHOTINOS,	Maladies vénériennes & de la peau	42 rue du 3 Septembre
Marinos GEROULANOS	Chirurgie,	35 rue Charilao Tricoupi
Vladimir BENSIS,	Pathologie,	28 rue Solon
Constantin MELISSINOS,	Anatomie pathologique,	4 rue Agathoupoleos
Jean GEORGIADIS,	Toxicologie & Médecine légale,	42 rue Socrate
Spyridion LIVIERATOS,	Pathologie,	36 rue de l'Académie
Ménélas SAKORRAFOS,	Pathologie,	3 rue Canari
Anastase ARAVANTINOS,	Nosologie spéciale,	180 rue Patissia
Nicolas ALEVIZATOS,	Chirurgie,	7 rue Massalia

Nicolas PETSALIS,	Gynécologie,	6 rue Xenophon
Aristote KOUZIS,	Histoire de la Médecine,	5 rue Bucarest
Constantin MERMINGAS,	Anatomie topographique,	22 rue Sina
Card. »LOGOTHETOPOULOS,	Gynécologie,	Vieux-Phalère
Emmanuel CONTOLEON,	Pathologie Chirurgicale,	58 rue Solon
Jean KATSARAS,	Physiologie pathologique	5a rue Mavromichali
Spyridion DONTAS,	Pharmacologie expérimentale	47 rue Phalère

Faculté de Philosophie

Nicolas EXARCHOPOULOS,	Pédagogie,	84 rue Patissia
Ad. ADAMANDIOU,	Art. Byzantin,	24 rue Asklipioû
Cléophane KAKRIDIS,	Littérature latine,	13 rue Heraclitou
Socrate KOUGEAS	Histoire Ancienne	35 rue Sarri
Henri SKASSIS	Littérature latine	56 rue Achaïnôn
Emmanuel PEZOPOULOS	» grecque ancienne	44 rue du Patriarche Joachim
Panaghis LORENTZATOS	» »	36 » » »
Constntin LOGOTHETIS	Histoire de la Philosophie	5 rue Carnéadou
Nicos VEYS,	Littérature néo-grecque	5 Place Canning
Michel VOLONAKIS,	Histoire du Moyen-Age et des Temps modernes	80a rue Zoodochou Pigis.
Apostol. ARVANITOPOULOS	Archéologie	12 rue Stathoyannis.

Faculté des Sciences Physiques et Mathématiques.

Nicolas HADJIDAKIS,	Analyse,	33 rue Xenocrâtous
Theodore SCOUFFOS,	Paléontologie & Géologie	67 rue Asklipiôû
Basile EGINITIS,	Physique Théorique & Mathématique	2 rue Navarin
Démètre HONDROS	Physique	2 rue Kiphissia
Georges ATHANASSIADES	Physique	98 rue Zoodocho Pighis
Georges MATHAIOPOULOS	Chimie Organique	9 rue Acadimou
Panay. ZERVOS	Géométrie	20 rue Sozopôleos

Nilos SAKELLARIOU,	Géométrie,	24 rue Basile le Bulgarochtone

Faculté de Théologie

Christos ANDROUTSOS,	Morale chrétienne,	34 rue Pherrôn
Grégoire Papamichael.	Apolégétique,	29 rue Tsakaloff
Amilcar ALEVIZATOS,	Droit Canon,	27 rue Voulis
Constantin DIOVOUNIOTIS,	Histoire des Dogmes,	1B rue Sarantaporo
Démètre BALANOS,	Interprétation des Pères de l'Eglise	64 rue du Pirée
Basile STEPHANIDIS	Histoire écclésiastique	3 rue Cécropos
Nicolas Louvaris	Interprétation du Nouveau Testament	Hôtel Métropole

LÉGATION DE GRÈCE
A PARIS

Paris le 18 Janvier 1927

N° 127

INSTITUT de COOPÉRATION INTELLECTUELLE
25 JANV 1927
N° 651

Monsieur le Directeur,

Par votre lettre en date du 25 Octobre dernier, vous aviez bien voulu exprimer le désir que fussent fournis à l'Institut International certains renseignements nécessaires à sa Section d'Information, et concernant l'activité intellectuelle en Grèce. Comme je me suis empressé de vous faire savoir par ma lettre sub N° 3929 du 26 Novembre dernier, je n'ai pas manqué de m'adresser à cet effet au Ministère des Affaires Etrangères Hellénique. Je viens de récevoir de celui-ci certains éléments, que je me permets de vous faire parvenir sous ce pli, et qui contiennent des informations pouvant intéresser l'Institut.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre de Grèce

M. C. Carayannopoulos

Monsieur Julien LUCHAIRE

Directeur de l'Institut
International de Coopération
Intellectuelle

PARIS

Ministère
des
Affaires étrangères.

INSTITUT INTERNATIONAL de COOPÉRATION INTELLECTUELLE
25 JANV 1927
N° 651

Parmi les sociétés Savantes particulièrement intéressées à la vie intellecuelle en Grèce, la principale est la Commission Hellénique de Coopération Intellectuelle qui siège à l' Université et qui comprend les Professeurs Tsoundas Menardos et Remoundos.

Parmi les personnes qui s'intéressent en Grèce à la Coopération, il y a le professeur à l'Université Mr. A. Andréadès et Mr. Sp. Pappas, au Ministère des Affaires Etrangères Un Annuaire où se trouvent concentrés des renseignements précieux sur la vie intellectuelle en Grèce est l'Europa Year Book (6 Duke Street Adelphi London). Edition 1927 en préparation.

f. de z. : A.I.108

Liste Paris

LISTE DES ACADEMICIENS.

de COOPERATION IN
25 JANV 1927
N° 651 Ter

---

1) S.G.l'Archevêque d'Athènes, Mgr.Chrysostome, Professeur Honoraire de Théologie à l'Université, Palais Archiepiscopal.

2) André Andréadès, Professeur de Sciences Economiques à l'Université d'Athènes, 7 rue des Philehellènes.

3) Démètre Eginitis, Professeur d'Astronomie à l'Université Directeur de l'Observatoire d'Athènes, 1 rue Bucarest.

4) Constantin Amantos, Professeur d'Histoire Byzantine, 22 rue Plutarque.

5) Alexandre Vournazos, Professeur au Polytechnicum , 8 rue Neophytou Vamva.

6) Constantin Veys, Professeur au Polytechnicum, 5 rue Daning.

7) Theophile Voras, Professeur de Philosophie, Maroussi.

8) Ange Ghinis, Directeur du Polytechnicum, 6 rue Polytechniou.

9) Georges Drossinis, Homme de Lettres, 2 rue Polytechniou.

10) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Pharmaceutique, 26 rue Alcibiade.

11) Constantin Zenghelis, Prof. de Chimie inorganique 6 rue Alexandre Soutzo.

12) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peintre, 7 rue Coundourioti.

13) Constantin Ktenas, Professeur d'Orychtologie et de Petrologie,38 rue de l'Académie.

14) Panayotti Cavadias, Professeur honoraire à l'Unuversité, Archéologue, 9 rue Caplanôn.

15) Basile Couréménos, Architecte, Professeur au Polytechnicum, rue Aristide (Banque de Chio).

16) Antoine Keramopoulos, Professeur."Vie publique et privée des anciens Hellènes". 23A rue Zaïmi.

17) Jean Kalitsounaki, Professeur de Littérature grecque ancienne,rue Patrôn 15.

LISTE DES ACADEMICIENS.

1) S.G.I. d'Afrique, Mgr. Cyrille Adolphe, Protestant Honoriste de Théologie à l'Université Laporte.

2) Adrien Adrianople, Professeur d'Economie Politique à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

3) Comte Yves, Protestant de Politique Communiste, 2 rue Racine.

4) Comte Marie Antoine, Protestant d'Histoire Byzantine, 55 rue Pinstar-dup.

5) Marie Marie-Adèle, Professeur de Sciences Economiques à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

6) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

7) Jean Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

8) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

9) Basile Constantinos, Architecte, Professeur en Politechnique, rue Arlaffigue (Bandre de Chio).

10) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Thermodynamique, 85 rue Alcatraz.

11) Constantin Xenophella, Prof. de Chimie Inorganique à rue Alexandre Soufzo.

12) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peinture, 7 rue Constantinople.

13) Comte Kellermann, Professeur d'Histoire et de Peinture, 22, rue Buffon 12.

14) Pasquier Casabianca, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, Archéologue, 9 rue Quelquart.

15) Démétre Eginitis, Professeur d'Astronomie à l'Université d'Afrique, Directeur de l'Observatoire d'Athènes, 1 rue Bruyères.

16) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, Archéologue, 5 rue Pinstar-dup.

17) Comte Yves, Professeur de Politique Communiste, 2 rue Racine.

18) Alexandre Constantinos, Professeur de Politique Communiste, 8 rue Neophyton Vamas.

19) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

20) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

21) Comte Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

22) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

23) Basile Constantinos, Architecte, Professeur en Politechnique, rue Arlaffigue (Bandre de Chio).

24) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Thermodynamique, 85 rue Alcatraz.

25) Constantin Xenophella, Prof. de Chimie Inorganique à rue Alexandre Soufzo.

26) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peinture, 7 rue Constantinople.

27) Comte Yves, Professeur de Politique Communiste, 2 rue Racine.

28) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

29) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

30) Comte Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

31) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

32) Basile Constantinos, Architecte, Professeur en Politechnique, rue Arlaffigue (Bandre de Chio).

33) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Thermodynamique, 85 rue Alcatraz.

34) Constantin Xenophella, Prof. de Chimie Inorganique à rue Alexandre Soufzo.

35) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peinture, 7 rue Constantinople.

36) Comte Yves, Professeur de Politique Communiste, 2 rue Racine.

37) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

38) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

39) Comte Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

40) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

41) Basile Constantinos, Architecte, Professeur en Politechnique, rue Arlaffigue (Bandre de Chio).

42) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Thermodynamique, 85 rue Alcatraz.

43) Constantin Xenophella, Prof. de Chimie Inorganique à rue Alexandre Soufzo.

44) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peinture, 7 rue Constantinople.

45) Comte Yves, Professeur de Politique Communiste, 2 rue Racine.

46) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

47) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

48) Comte Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

49) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

50) Basile Constantinos, Architecte, Professeur en Politechnique, rue Arlaffigue (Bandre de Chio).

51) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Thermodynamique, 85 rue Alcatraz.

52) Constantin Xenophella, Prof. de Chimie Inorganique à rue Alexandre Soufzo.

53) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peinture, 7 rue Constantinople.

54) Comte Yves, Professeur de Politique Communiste, 2 rue Racine.

55) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

56) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

57) Comte Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

58) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

59) Basile Constantinos, Architecte, Professeur en Politechnique, rue Arlaffigue (Bandre de Chio).

60) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Thermodynamique, 85 rue Alcatraz.

61) Constantin Xenophella, Prof. de Chimie Inorganique à rue Alexandre Soufzo.

62) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peinture, 7 rue Constantinople.

63) Comte Yves, Professeur de Politique Communiste, 2 rue Racine.

64) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

65) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

66) Comte Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

67) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

68) Basile Constantinos, Architecte, Professeur en Politechnique, rue Arlaffigue (Bandre de Chio).

69) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Thermodynamique, 85 rue Alcatraz.

70) Constantin Xenophella, Prof. de Chimie Inorganique à rue Alexandre Soufzo.

71) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peinture, 7 rue Constantinople.

72) Comte Yves, Professeur de Politique Communiste, 2 rue Racine.

73) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

74) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

75) Comte Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

76) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

77) Basile Constantinos, Architecte, Professeur en Politechnique, rue Arlaffigue (Bandre de Chio).

78) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Thermodynamique, 85 rue Alcatraz.

79) Constantin Xenophella, Prof. de Chimie Inorganique à rue Alexandre Soufzo.

80) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peinture, 7 rue Constantinople.

81) Comte Yves, Professeur de Politique Communiste, 2 rue Racine.

82) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

83) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

84) Comte Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

85) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

86) Basile Constantinos, Architecte, Professeur en Politechnique, rue Arlaffigue (Bandre de Chio).

87) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Thermodynamique, 85 rue Alcatraz.

88) Constantin Xenophella, Prof. de Chimie Inorganique à rue Alexandre Soufzo.

89) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peinture, 7 rue Constantinople.

90) Comte Yves, Professeur de Politique Communiste, 2 rue Racine.

91) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

92) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

93) Comte Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

94) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

95) Basile Constantinos, Architecte, Professeur en Politechnique, rue Arlaffigue (Bandre de Chio).

96) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Thermodynamique, 85 rue Alcatraz.

97) Constantin Xenophella, Prof. de Chimie Inorganique à rue Alexandre Soufzo.

98) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peinture, 7 rue Constantinople.

99) Comte Yves, Professeur de Politique Communiste, 2 rue Racine.

100) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

101) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

102) Comte Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

103) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

104) Basile Constantinos, Architecte, Professeur en Politechnique, rue Arlaffigue (Bandre de Chio).

105) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Thermodynamique, 85 rue Alcatraz.

106) Constantin Xenophella, Prof. de Chimie Inorganique à rue Alexandre Soufzo.

107) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peinture, 7 rue Constantinople.

108) Comte Yves, Professeur de Politique Communiste, 2 rue Racine.

109) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

110) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

111) Comte Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

112) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

113) Basile Constantinos, Architecte, Professeur en Politechnique, rue Arlaffigue (Bandre de Chio).

114) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Thermodynamique, 85 rue Alcatraz.

115) Constantin Xenophella, Prof. de Chimie Inorganique à rue Alexandre Soufzo.

116) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peinture, 7 rue Constantinople.

117) Comte Yves, Professeur de Politique Communiste, 2 rue Racine.

118) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

119) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

120) Comte Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

121) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

122) Basile Constantinos, Architecte, Professeur en Politechnique, rue Arlaffigue (Bandre de Chio).

123) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Thermodynamique, 85 rue Alcatraz.

124) Constantin Xenophella, Prof. de Chimie Inorganique à rue Alexandre Soufzo.

125) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peinture, 7 rue Constantinople.

126) Comte Yves, Professeur de Politique Communiste, 2 rue Racine.

127) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

128) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

129) Comte Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

130) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

131) Basile Constantinos, Architecte, Professeur en Politechnique, rue Arlaffigue (Bandre de Chio).

132) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Thermodynamique, 85 rue Alcatraz.

133) Constantin Xenophella, Prof. de Chimie Inorganique à rue Alexandre Soufzo.

134) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peinture, 7 rue Constantinople.

135) Comte Yves, Professeur de Politique Communiste, 2 rue Racine.

136) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

137) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

138) Comte Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

139) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

140) Basile Constantinos, Architecte, Professeur en Politechnique, rue Arlaffigue (Bandre de Chio).

141) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Thermodynamique, 85 rue Alcatraz.

142) Constantin Xenophella, Prof. de Chimie Inorganique à rue Alexandre Soufzo.

143) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peinture, 7 rue Constantinople.

144) Comte Yves, Professeur de Politique Communiste, 2 rue Racine.

145) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

146) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

147) Comte Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

148) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

149) Basile Constantinos, Architecte, Professeur en Politechnique, rue Arlaffigue (Bandre de Chio).

150) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Thermodynamique, 85 rue Alcatraz.

151) Constantin Xenophella, Prof. de Chimie Inorganique à rue Alexandre Soufzo.

152) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peinture, 7 rue Constantinople.

153) Comte Yves, Professeur de Politique Communiste, 2 rue Racine.

154) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

155) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

156) Comte Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

157) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

158) Basile Constantinos, Architecte, Professeur en Politechnique, rue Arlaffigue (Bandre de Chio).

159) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Thermodynamique, 85 rue Alcatraz.

160) Constantin Xenophella, Prof. de Chimie Inorganique à rue Alexandre Soufzo.

161) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peinture, 7 rue Constantinople.

162) Comte Yves, Professeur de Politique Communiste, 2 rue Racine.

163) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

164) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

165) Comte Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

166) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

167) Basile Constantinos, Architecte, Professeur en Politechnique, rue Arlaffigue (Bandre de Chio).

168) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Thermodynamique, 85 rue Alcatraz.

169) Constantin Xenophella, Prof. de Chimie Inorganique à rue Alexandre Soufzo.

170) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peinture, 7 rue Constantinople.

171) Comte Yves, Professeur de Politique Communiste, 2 rue Racine.

172) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

173) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

174) Comte Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

175) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

176) Basile Constantinos, Architecte, Professeur en Politechnique, rue Arlaffigue (Bandre de Chio).

177) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Thermodynamique, 85 rue Alcatraz.

178) Constantin Xenophella, Prof. de Chimie Inorganique à rue Alexandre Soufzo.

179) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peinture, 7 rue Constantinople.

180) Comte Yves, Professeur de Politique Communiste, 2 rue Racine.

181) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

182) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

183) Comte Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

184) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

185) Basile Constantinos, Architecte, Professeur en Politechnique, rue Arlaffigue (Bandre de Chio).

186) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Thermodynamique, 85 rue Alcatraz.

187) Constantin Xenophella, Prof. de Chimie Inorganique à rue Alexandre Soufzo.

188) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peinture, 7 rue Constantinople.

189) Comte Yves, Professeur de Politique Communiste, 2 rue Racine.

190) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

191) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

192) Comte Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

193) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

194) Basile Constantinos, Architecte, Professeur en Politechnique, rue Arlaffigue (Bandre de Chio).

195) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Thermodynamique, 85 rue Alcatraz.

196) Constantin Xenophella, Prof. de Chimie Inorganique à rue Alexandre Soufzo.

197) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peinture, 7 rue Constantinople.

198) Comte Yves, Professeur de Politique Communiste, 2 rue Racine.

199) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

200) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

201) Comte Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

202) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

203) Basile Constantinos, Architecte, Professeur en Politechnique, rue Arlaffigue (Bandre de Chio).

204) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Thermodynamique, 85 rue Alcatraz.

205) Constantin Xenophella, Prof. de Chimie Inorganique à rue Alexandre Soufzo.

206) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peinture, 7 rue Constantinople.

207) Comte Yves, Professeur de Politique Communiste, 2 rue Racine.

208) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

209) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

210) Comte Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

211) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

212) Basile Constantinos, Architecte, Professeur en Politechnique, rue Arlaffigue (Bandre de Chio).

213) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Thermodynamique, 85 rue Alcatraz.

214) Constantin Xenophella, Prof. de Chimie Inorganique à rue Alexandre Soufzo.

215) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peinture, 7 rue Constantinople.

216) Comte Yves, Professeur de Politique Communiste, 2 rue Racine.

217) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

218) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

219) Comte Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

220) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

221) Basile Constantinos, Architecte, Professeur en Politechnique, rue Arlaffigue (Bandre de Chio).

222) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Thermodynamique, 85 rue Alcatraz.

223) Constantin Xenophella, Prof. de Chimie Inorganique à rue Alexandre Soufzo.

224) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peinture, 7 rue Constantinople.

225) Comte Yves, Professeur de Politique Communiste, 2 rue Racine.

226) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

227) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

228) Comte Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

229) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

230) Basile Constantinos, Architecte, Professeur en Politechnique, rue Arlaffigue (Bandre de Chio).

231) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Thermodynamique, 85 rue Alcatraz.

232) Constantin Xenophella, Prof. de Chimie Inorganique à rue Alexandre Soufzo.

233) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peinture, 7 rue Constantinople.

234) Comte Yves, Professeur de Politique Communiste, 2 rue Racine.

235) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

236) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

237) Comte Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

238) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

239) Basile Constantinos, Architecte, Professeur en Politechnique, rue Arlaffigue (Bandre de Chio).

240) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Thermodynamique, 85 rue Alcatraz.

241) Constantin Xenophella, Prof. de Chimie Inorganique à rue Alexandre Soufzo.

242) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peinture, 7 rue Constantinople.

243) Comte Yves, Professeur de Politique Communiste, 2 rue Racine.

244) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

245) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

246) Comte Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

247) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

248) Basile Constantinos, Architecte, Professeur en Politechnique, rue Arlaffigue (Bandre de Chio).

249) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Thermodynamique, 85 rue Alcatraz.

250) Constantin Xenophella, Prof. de Chimie Inorganique à rue Alexandre Soufzo.

251) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peinture, 7 rue Constantinople.

252) Comte Yves, Professeur de Politique Communiste, 2 rue Racine.

253) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

254) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

255) Comte Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

256) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

257) Basile Constantinos, Architecte, Professeur en Politechnique, rue Arlaffigue (Bandre de Chio).

258) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Thermodynamique, 85 rue Alcatraz.

259) Constantin Xenophella, Prof. de Chimie Inorganique à rue Alexandre Soufzo.

260) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peinture, 7 rue Constantinople.

261) Comte Yves, Professeur de Politique Communiste, 2 rue Racine.

262) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

263) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

264) Comte Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

265) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

266) Basile Constantinos, Architecte, Professeur en Politechnique, rue Arlaffigue (Bandre de Chio).

267) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Thermodynamique, 85 rue Alcatraz.

268) Constantin Xenophella, Prof. de Chimie Inorganique à rue Alexandre Soufzo.

269) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peinture, 7 rue Constantinople.

270) Comte Yves, Professeur de Politique Communiste, 2 rue Racine.

271) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

272) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

273) Comte Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

274) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

275) Basile Constantinos, Architecte, Professeur en Politechnique, rue Arlaffigue (Bandre de Chio).

276) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Thermodynamique, 85 rue Alcatraz.

277) Constantin Xenophella, Prof. de Chimie Inorganique à rue Alexandre Soufzo.

278) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peinture, 7 rue Constantinople.

279) Comte Yves, Professeur de Politique Communiste, 2 rue Racine.

280) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

281) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

282) Comte Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

283) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

284) Basile Constantinos, Architecte, Professeur en Politechnique, rue Arlaffigue (Bandre de Chio).

285) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Thermodynamique, 85 rue Alcatraz.

286) Constantin Xenophella, Prof. de Chimie Inorganique à rue Alexandre Soufzo.

287) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peinture, 7 rue Constantinople.

288) Comte Yves, Professeur de Politique Communiste, 2 rue Racine.

289) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

290) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

291) Comte Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

292) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

293) Basile Constantinos, Architecte, Professeur en Politechnique, rue Arlaffigue (Bandre de Chio).

294) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Thermodynamique, 85 rue Alcatraz.

295) Constantin Xenophella, Prof. de Chimie Inorganique à rue Alexandre Soufzo.

296) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peinture, 7 rue Constantinople.

297) Comte Yves, Professeur de Politique Communiste, 2 rue Racine.

298) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

299) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

300) Comte Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

301) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

302) Basile Constantinos, Architecte, Professeur en Politechnique, rue Arlaffigue (Bandre de Chio).

303) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Thermodynamique, 85 rue Alcatraz.

304) Constantin Xenophella, Prof. de Chimie Inorganique à rue Alexandre Soufzo.

305) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peinture, 7 rue Constantinople.

306) Comte Yves, Professeur de Politique Communiste, 2 rue Racine.

307) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

308) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

309) Comte Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

310) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

311) Basile Constantinos, Architecte, Professeur en Politechnique, rue Arlaffigue (Bandre de Chio).

312) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Thermodynamique, 85 rue Alcatraz.

313) Constantin Xenophella, Prof. de Chimie Inorganique à rue Alexandre Soufzo.

314) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peinture, 7 rue Constantinople.

315) Comte Yves, Professeur de Politique Communiste, 2 rue Racine.

316) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

317) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

318) Comte Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

319) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

320) Basile Constantinos, Architecte, Professeur en Politechnique, rue Arlaffigue (Bandre de Chio).

321) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Thermodynamique, 85 rue Alcatraz.

322) Constantin Xenophella, Prof. de Chimie Inorganique à rue Alexandre Soufzo.

323) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peinture, 7 rue Constantinople.

324) Comte Yves, Professeur de Politique Communiste, 2 rue Racine.

325) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

326) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

327) Comte Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

328) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

329) Basile Constantinos, Architecte, Professeur en Politechnique, rue Arlaffigue (Bandre de Chio).

330) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Thermodynamique, 85 rue Alcatraz.

331) Constantin Xenophella, Prof. de Chimie Inorganique à rue Alexandre Soufzo.

332) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peinture, 7 rue Constantinople.

333) Comte Yves, Professeur de Politique Communiste, 2 rue Racine.

334) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

335) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

336) Comte Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

337) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

338) Basile Constantinos, Architecte, Professeur en Politechnique, rue Arlaffigue (Bandre de Chio).

339) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Thermodynamique, 85 rue Alcatraz.

340) Constantin Xenophella, Prof. de Chimie Inorganique à rue Alexandre Soufzo.

341) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peinture, 7 rue Constantinople.

342) Comte Yves, Professeur de Politique Communiste, 2 rue Racine.

343) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

344) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

345) Comte Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

346) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

347) Basile Constantinos, Architecte, Professeur en Politechnique, rue Arlaffigue (Bandre de Chio).

348) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Thermodynamique, 85 rue Alcatraz.

349) Constantin Xenophella, Prof. de Chimie Inorganique à rue Alexandre Soufzo.

350) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peinture, 7 rue Constantinople.

351) Comte Yves, Professeur de Politique Communiste, 2 rue Racine.

352) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

353) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

354) Comte Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

355) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

356) Basile Constantinos, Architecte, Professeur en Politechnique, rue Arlaffigue (Bandre de Chio).

357) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Thermodynamique, 85 rue Alcatraz.

358) Constantin Xenophella, Prof. de Chimie Inorganique à rue Alexandre Soufzo.

359) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peinture, 7 rue Constantinople.

360) Comte Yves, Professeur de Politique Communiste, 2 rue Racine.

361) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

362) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

363) Comte Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

364) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

365) Basile Constantinos, Architecte, Professeur en Politechnique, rue Arlaffigue (Bandre de Chio).

366) Emmanuel Emmanuel, Professeur de Chimie Thermodynamique, 85 rue Alcatraz.

367) Constantin Xenophella, Prof. de Chimie Inorganique à rue Alexandre Soufzo.

368) Georges Jacovidès, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Peinture, 7 rue Constantinople.

369) Comte Yves, Professeur de Politique Communiste, 2 rue Racine.

370) Comte Marie Antoine, Professeur honoraire à l'Université d'Afrique, 7 rue des Petits-Champs.

371) Georges Dromard, Homme de Lettres, 5 rue Politzer.

372) Comte Kellermann, Professeur de Littérature Grecque ancienne, rue Buffon 12.

373) Antoine Kermanbon, Professeur, Vice Principal et Privé des ancien-Hellènes, 25A rue Lami.

374) Basile Constantinos, Archit

18) Michel Livadas, Professeur de Procédure à l'Université, 15 rue de Marseille.

19) Simos Menardos, Professeur de Littérature grecque ancienne, rue Thiras 19.

20) Constantin Maltesos, Professeur de Mécanique et de Physique théorique, 29 rue Capodistria.

21) Phocion Negris, ancien Ministre, Docteur honoris causa de l'Université, etc. 6 Rue Tricorphon.

22) Rhigas Nicolaïdès, Professeur de Physiologie expérimentale, 14 rue Phidias.

23) Georges Economou, Archéologue, Directeur du Musée Numismatique, 24 rue Heraclitou.

24) Anastase Orlandos, Archéologue, Professeur au Polytechnicum, 4 rue Béranger.

25) Jean Politis, Professeur de Botanique à l'Université, 57 rue Karaïskou le Pirée.

26) Costi Palamas, Homme de Lettres, Secrétaire Général de l'Université, 5 rue Asklipioû.

27) Nicolas Politis, Professeur honoraire de la Faculté de Droit de Paris, 65 Boulevard des Invalides (VII).

28) Démètre Papoulias, Professeur de Droit Civil, 57 rue Valtetsiou.

29) Aristomène Provelenghios, Homme de Letrres, 10 rue Scouffou.

30) Georges Remundos, Professeur d'Analyse, 15 rue Zenodote (Pangrati)

31) Constantin Ractivan, Juriste, 17 rue Hippocrate.

32) Constantin Savas, Professeur d'Hygiène et de Microbiologie, 15 rue Nikis

33) Georges Sclavounos, Professeur d'Anatomie descriptive, 25 rue Pindare.

34) Georges Sotériadès, Archéologue, Professeur honoraire de la Faculté de Philosophie, 21 rue Loukianou.

35) Georges Sotiriou, Professeur d'Archéologie chrétienne et de Paléographie , 5 rue Xenocrate.

36) Christ. Tsoundas, Professeur d'Archéologie, 36 rue Alcibiade.

37) Gerassime Phocas, Prof. de Chirurgie clinique, 29 rue de la Marne.

38) Georges Hadjidakis, Prof. honoraire de la Faculté de Philosophie, 10A rue Skouffâ.

18) Michel Livadas, Professeur de Procédure à l'Université, 15 rue de Marseille.

19) Simos Menardos, Professeur de Littérature grecque ancienne, rue Thiras 19.

20) Constantin Maltezos, Professeur de Mécanique et de Physique théorique, 29 rue Sapodistria.

21) Photon Negris, ancien Ministre, Docteur honoris causa de l'Université, etc. 6 Rue Trioorphon.

22) Nikos Nicolaïdès, Professeur de Physiologie expérimentale, 14 rue Phidias.

23) Georges Economou, Archéologue, Directeur du Musée Numismatique, 24 rue Heraclitou.

24) Anastase Orlandos, Archéologue, Professeur au Polytechnicum, 4 rue Bérenger.

25) Jean Politis, Professeur de Botanique à l'Université, 57 rue Karaïskou le Pirée.

26) Costi Palamas, Homme de Lettres, Secrétaire Général de l'Université, 8 rue Asklipiou.

27) Nicolas Politis, Professeur honoraire de la Faculté de Droit de Paris, 65 Boulevard des Invalides (VII).

28) Démétre Papoulias, Professeur de Droit Civil, 57 rue Valetas@ou.

29) Aristomène Provelengios, Homme de Lettres, 10 rue Scoufou.

30) Georges Remoudos, Professeur d'Analyse, 15 rue Zenodote (Pangrati)

31) Constantin Rodivas, Juriste, 17 rue Hippocrate.

32) Constantin Savas, Professeur d'Hygiène et de Microbiologie,15 rue Nikis

33) Georges Solaroumos, Professeur d'Anatomie descriptive,25 rue Pindare.

34) Georges Soteriadès, Archéologue,Professeur honoraire de la Faculté de Philosophie, 21 rue Loukianou.

35) Georges Sotiriou,Professeur d'Archéologie chrétienne et de Paléographie , 5 rue Xenocrate.

36) Christ.Tsountas,Professeur d'Archéologie,36 rue Aleibiade.

37) Gerasimos Photos,Prof.de Chimrgie clinique,29 rue de la Marne.

38) Georges Hadjidakis,Prof.honoraire de la Faculté de Philosophie,10A rue Skoufâ.

JOURNAUX QUOTIDIENS

Athènes.

ELEFTHERON VIMA, journal du matin, fondé en 1922 libéral. Propriétaire: D. Lambrakis; Directeur G. Lychnos.

DIMOCRATIA, journal du matin, fondé en 1924-organe de l'Union Républicaine. Directeurs: D. Pournaras; Rédacteur Politique: Alex. Papanastassiou.

ELEFTHEROS LOGOS, journal du matin fondé en 1923, libéral-progressiste Directeur: C. Ouranis; Rédacteur Politique: N. Vendiris.

ELEFTHEROS TYPOS, jobnal du matin, libéral (gouvernemental) fondé en 1916. Directeur: Ch. Cavafakis. Rédacteur en chef: B. Vekiarellis.

KENTRON, journal du matin fondé en 1923. Directeur: S. Papaloucas.

EMBROS, journal du matin fondé en 1897 indépendant, Propriétaire: D. Kalapothakis, Rédacteur Politique: G. Avghéris.

POLITIA, journal du matin fondé en 1918 antivéniseliste. Directeur Propriétaire: Th. Nicoloudis. Rédacteur en chef D. Svolopoulos.

SCRIP, journal du matin, fondé en 1898, royaliste. Directeur: Gr. Mustratiadi

NEA HIMERA, journal du matin, fondé en 1853, antivéniseliste. Directeur: J. Chalcocondyli.

HESTIA, journal du soir, fondé en 1898, libéral. Directeurs: A & K. Kyrou.

ETHNOS, journal du soir, fondé en 1914, libéral Directeur: S. Nicolopoulo.

ATHINAI, journal du matin, fondé en 1902, antivéniseliste. Directeur: G. POPI

KATHIMERINI, journal du matin, fondé en 1919, réactionnaire. Propriétaire. G. Vlachos, Directeur: N. Kroniotakis.

ATHINAIKI, journal du matin, fondé en 1919 antivéniseliste. Fondateur. H. Evelpidis.

HELLINIKI, journal du matin, fondé en 1925 organe des classes laborieuses Propriétaire: P. Hadjiconstantinou. Rédacteur en chef: N. Eustratiou.

HESPERINI, journal du soir, fondé en 1901, antivéniseliste Directeur: P. Giannaros.

ASTIR, journal du matin, fondé en 1921, libéral Directeur: E N. Miliadis

HESPERA, journal du soir fondé en 1925. Rédacteur en chef: C. Bastias

VRADINI journal du soir, fondé en 1924 antivéniseliste. Directeur: E.N. Tzélepis.

H APOGEVMATINI journal du soir fondé en 1924 antivéniseliste. Directeur: C. Tsiflakos.

ENOSSIS HELLINISMOU journal de midi, fondé en 1923, libéral Directeur: N. Boulachanis.

MESSAGER D'ATHENES, journal du matin, fondé en 1875 de langue française Directrice: Mademoiselle Jeanne Z. Stephanopoli.

PROGRES, journal du matin, fondé en 1899, de langue française, Directeur. Paul Sin

JOURNAL D'ATHENES, journal du soir, fondé en 1923, de langue française. Directeur: G. Pournaras.

LE PIREE

SPHERA, journal du soir, Directeur: Caloàtypis.

THARROS, journal du soir, Directeur: Charalambous.

I Q U E

MAKEDONIA, journal du matin, fondé en 1911, libéral, Directeur: P. Levandis.

PHOS, journal du matin fondé en 1914, antivéniseliste, Propriétaire: D. Rizos, Directeur: N. Sifakas.

~~XXXXXXXXXXXXXX~~

TACHYDROMOS journal du matin, fondé en 1921, libre-opinion Directeur: P. Orologas.

MAKEDONIKA NEA journal du matin, fondé en 1925 républicain nationaliste Directeurs: P. Louvaris et V. Messologgitis

NEA ALITHIA, journal du soir, fondé en 1911 indépendant, Directeur: J. Couscouras.

NEOLOGOS journal du soir, fondé en 1925 organe des Réfugiés. Directeur: A. Voutyras.

EPHIMERIS TON VALKANION journal de midi, fondé en 1923 socialiste. Directeur: Castrinos.

OPINION journal du matin, fondé en 1912, de langue française. Directeur: A. Ruben.

PROGRES, journal du matin, fondé en 1924, de langue française. Directeurs: J. Houlli et S. Modiano.

INDEPENDANT journal du soir, fondé en 1885 de langue française. Directeurs: Nefussy et Matarasso.

EL-PUEBLO journal du matin, fondé en 1923, en judéo-espagnol (sioniste) Directeurs: M. Bessantchi et A. Veissi.

EL TIEMPO journal du matin, fondé en 1925 en judéo-espagnol (assimilateur) Directeur: Isaac Florentin.

SOCIETES SAVANTES

Commission de Coopération Intellectuelle. Membres : S.Menardos, Ch.Tsoundas et G.Remundos, Professeurs à l'Université - Siège : Université d'Athènes.

Société Historique et Ethnologique. Prés. Constantin Rados. 55 rue Aristote.

Société de Géographie. Prés: Pan.Kalogeropoulos, 5 Rue Asklipiou.

Société d'Etudes Byzantines. Prés. Pan.Kalogeropoulos. 5rue Asklipiou.

Société d'Etudes Crétoises. Prés. G.Hadjidakis 23 Rue Lycabète.

ECOLES SUPERIEURES & INSTITUTS ARCHEOLOGIQUES.

Polytechnion (Polytechnicum) Directeur: A.Ghinis de l'Académie d'Athènes . Rue Patissia

Société Archéologique. Vice-Prés. D.Papoulias, Professeur à l'Universi 20 rue de l'Université.

Ecole Française d'Athènes. Dir. Pierre Roussel, 6 rue Didot.

Ecole Anglaise. Dir. Arthur Woodward. 3 rue Spefsipou

Ecole Américaine.Dir.Carl.N.Blegen. 1 rue Spefsipou

Ecole Italienne. Dir.Alex. della Seta . 1 rue Denys l'Aréopagite.

Institut Allemand. Dir. Prof.Buschor, 1 rue Phidias.

Institut Autrichien. Dir. Prof. Otto Walter. 16 Boulevard Alexandra.

SOCIETES SAVANTES

Commission de Coopération Intellectuelle. Membres : S.Menardos, Ch.Tsoundas et G.Kemundos, Professeurs á l'Université - Siége : Université d'Athénes.

Société Historique et Ethnologique. Prés. Constantin Rados. 55 rue Aristote.

Société de Géographie. Prés: Pan.Kalogeropoulos, 5 Rue Asklipiou.

Société d'Etudes Byzantines. Prés. Pan.Kalogeropoulos. 5rue Asklipiou.

Société d'Etudes Crétoises. Prés. G.Hadjidakis 23 Rue Lycabéte.

ÉCOLES SUPERIEURES & INSTITUTS ARCHEOLOGIQUES.

Polytechnion (Polytechnicum) Directeur: A.Ghinis de l'Académie d'Athénes . Rue Patissia

Société Archéologique. Vice-Prés. D.Papoulias, Professeur á l'Universi 20 rue de l'Université.

Ecole Française d'Athénes. Dir. Pierre Roussel, 6 rue Didot.

Ecole Anglaise. Dir. Arthur Woodward. 3 rue Spefsipou

Ecole Américaine.Dir.Carl.N.Blegen. 1 rue Spefsipou

Ecole Italienne. Dir.Alex. della Seta . 1 rue Denys l'Aréopagite.

Institut Allemand. Dir. Prof.Buschor, 1 rue Phidias.

Institut Autrichien. Dir. Prof. Otto Walter. 16 Boulevard Alexandra.

aa.: A.I.108

FICHE DE RENVOI

(Cross reference)

Dossier B.X.30 Lettres de M. Caraparos (14.I.27 - notre N°: 609; 18.I.27 - notre N°: 651) au sujet des Statistiques intellectuelles de la Grèce.

25.I.1927.

Grèce

B/X/30

A 1.108

TC/EW - 10

13 Janvier 1927

DE

Monsieur le Délégué d'Etat,

Au mois de mai dernier, nous avons envoyé au Directeur du Bureau de Statistique au Ministère des Finances, à Athènes, la liste des sujets pouvant donner lieu à la statistique intellectuelle. Nous n'avons malheureusement reçu jusqu'ici aucune réponse à notre enquête.

D'autre part, nous avons fait parvenir à ce Bureau au début du mois de décembre, un programme détaillé de la Statistique intellectuelle, accompagné d'une notice explicative et rédigé par une Commission mixte, composée de représentants de l'Institut International de Statistique et de ceux de l'Institut International de Coopération Intellectuelle; qui s'est réunie récemment à l'effet de préparer les cadres d'une future statistique intellectuelle internationale. Nous vous envoyons sous pli séparé, le double de ces documents, et nous nous permettons de solliciter votre intervention auprès des personnalités compétentes de votre pays pour que le Bureau de Statistique nous fasse parvenir, autant que possible avant le 28 février date de la prochaine réunion de la Commission mixte, une réponse précise et détaillée à cette enquête, dont je me permets de vous signaler toute l'importance.

Veuillez agréer, Monsieur le Délégué d'Etat, l'assurance de ma haute considération.

Le Chef de la Section
d'Information et de Documentation.

Monsieur A. CARAPANOS
Ministre de Grèce à Paris,
Délégué du Gouvernement héllénique
auprès de l'Institut
34, Avenue Kléber
PARIS XVI°

A.I. 108

FICHE DE RENVOI

(Cross reference)

Voir : dossier B. X . 30, lettre à Mr Carapanos, sur les statistiques intellectuelles en Grèce.

13.I.97

13.7.27

LÉGATION DE GRÈCE
A PARIS

Paris le 26 Novembre 1926

N° 4092

INSTITUT INTERNATIONAL
de COOPÉRATION INTELLECTUELLE
22 DEC. 1926
N° 246

G

aa (A I 108)

Monsieur le Directeur,

Par votre lettre du 24 de ce mois, vous avez bien voulu me demander de vous procurer certaines informations concernant les arts populaires en Grèce, informations nécessaires en vue de la réunion projetée d'un Congrès International, devant être consacré aux arts populaires des diverses parties du monde.

En réponse, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je n'ai pas manqué de m'adresser à ce sujet à mon Gouvernement, dont je me ferai un plaisir de vous faire parvenir toute communication, se rapportant à la question qui vous interesse.

Je saisis cette occasion pour vous réiterer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre de Grèce

Al. C. Carapanos

Monsieur Julien LUCHAIRE

Directeur de l'Institut International de Coopération Intellectuelle

Paris

t. S. m. 9 XXIV 49

aa.

LÉGATION DE GRÈCE
A PARIS

Paris le 26 Novembre 1926

INSTITUT INTERNATIONAL de COOPÉRATION INTELLECTUELLE
22 DEC 1926
N° 249

N° 3741

A.I.108
Cf. 6.2. A.I.118

Monsieur le Directeur,

En réponse à la lettre que vous avez bien voulu m'adresser en date du 19 octobre dernier, au sujet d'une subvention annuelle à accorder à l'Institut International de Cooopération Intellectuelle, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je n'ai pas manqué d'en communiquer le contenu au Ministère des Affaires Etrangères d'Athènes, en l'appuyant de ma chaude recommandation.

Je saisis cette occasion pour vous prier d'agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre de Grèce

A. C. Caraguny

Monsieur Julien LUCHAIRE

Directeur de l'Institut International de Coopération Intellectuelle

Paris

LÉGATION DE GRÈCE
A PARIS

Paris le 26 Novembre 1926

N° 3929

INSTITUT INTERNATIONAL de COOPÉRATION INTELLECTUELLE
22 DEC. 1926
N° 247

enreg (Vu par M. Mezzolini) sans réponse

H

aa: (A.I.108)

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre que vous avez bien voulu m'adresser en date du 25 octobre dernier, relativement à certains renseignements nécessaires à la Section d'Information de l'Institut, et m'empresse de porter à votre connaissance que je n'ai pas manqué d'en communiquer le contenu au Ministère des Affaires Etrangères hellénique, en le priant de me fournir le plus tôt possible les renseignements requis.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre de Grèce

M. C. Carapanos

Monsieur Julien LUCHAIRE
Directeur de l'Institut
International de Coopération
Intellectuelle
Paris

LÉGATION DE GRÈCE
A PARIS

Paris le I3 Novembre I926

N° 3749

DEtat

A.I.I.108

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre lettre en date du 25 octobre dernier, par laquelle vous avez bien voulu m'informer que la prochaine réunion de Messieurs les Délégués des Etats auprès de l'Institut International de Coopération Intellecuelle aura lieu le I5 courant, j'ai l'honneur de porter à votre connsissance qu'à mon vif regret, je ne pourrais pas assister à cette réunion empêché que je suis par un engagement antérieur.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération le plus distinguée.

M. L. Larapanos

Ministre de Grèce

Monsieur Julien LUCHAIRE

Directeur de l'Institut International
de Coopération Intellectuelle

2, rue de Montpencier

Paris

A/I/108

EB/LG

25 Juin 6

Monsieur le Ministre,

En l'absence de M.Luchaire, actuellement hors de France, je me permets de vous accuser réception de la lettre par laquelle vous voulez bien lui faire part de votre désignation comme Délégué d'Etat auprès de l'Institut international de Coopération intellectuelle .

Je suis certain d'être l'interprète de M.Luchaire en vous exprimant ses bien vives félicitations auxquelles je vous demande la permission de joindre l'expression de mon repectueux dévouement .

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur le Ministre , l'assurance de ma haute considération .

Le Secrétaire Général:

(E.BREMOND)

à Son Excellence
Monsieur CARAPANOS
Ministre de Crèce à Paris,
I7 Rue Auguste Vacquerie
Paris

25.VI.26

Mlle Costa

Je remarque que cette lettre n'a pas été signée par le Ministre de Grèce. Faut-il la lui renvoyer?

Non!

LÉGATION DE GRÈCE
A PARIS

Paris, le I8 Juin I926.

N° 22I3

A

Monsieur le Directeur,

Faisant suite à ma lettre sub N° I287 du 20 Avril dernier, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je viens d'être désigné par mon Gouvernement comme Délégué de la Grèce auprès de l'Institut International de Coopération Intellectuelle.

Je suis particulièrement heureux d'avoir été chargé de cette mission, et je tiens à vous assurer qu'en vous apportant tout l'appui moral de mon Gouvernement, je me ferai un honneur de collaborer avec vous pour le développement de l'oeuvre si élevée du rapprochement intellectuel entre les peuples, poursuivie par l'Institut International de Coopération Intellectuelle.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération la plus distinguée.

Monsieur Julien LUCHAIRE
Directeur de l'Institut
International de Coopération
Intellectuelle
PARIS

Ministre de Grèce.

LÉGATION DE GRÈCE
A PARIS

DE

Paris, le I8 Mai I926.

N° I862.

Monsieur le Directeur,

En réponse à la lettre par laquelle vous avez bien voulu porter à ma connaissance que le Comité de Direction de l'Institut International de Coopération Intellectuelle a décidé de tenir, le 2I courant, une réunion où seront invités les Délégués des Etats auprès de l'Institut International, et bien que n'étant pas encore en possession de la réponse de mon Gouvernement au sujet de son Délégué, je m'empresse de vous remercier de votre aimable communication et de porter à votre connaissance que je me ferai un devoir d'assister à la réunion du 2I courant.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération très distinguée.

Monsieur Julien LUCHAIRE
Directeur de l'Institut
International de Coopération
Intellectuelle
PARIS

A. C. Carapanos

Ministre de Grèce.

8 Mai 6

Monsieur le Ministre,

Je tiens à vous adresser mes bien vifs remerciements pour l'aimable attention que vous avez eue à l'adresse de l'Institut International de Coopération Intellectuelle, en mettant à sa disposition, par l'intermédiaire de votre Bureau de Presse, un lot si heureusement choisi de photographies de monuments grecs.

En contribuant, comme vous l'avez fait, à la décoration de notre Institut, vous accusez encore son caractère international ce dont je vous suis très vivement reconnaissant.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le Directeur:

(J. LUCHAIRE)

Monsieur CARAPANOS
Ministre Plénipotentiaire
de Grèce
17 rue Auguste-Vacquerie
PARIS

LÉGATION DE GRÈCE
A PARIS

Paris, le 20 Avril 1926.

4

N° 1287.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 1er courant relative à la désignation d'un délégué de la Grèce auprès de l'Institut International de Coopération Intellectuelle conformément à l'article 32 de son règlement.

Je me suis empressé de transmettre le contenu de votre lettre à mon Gouvernement et je suis convaincu qu'il sera très heureux de prêter son appui à l'Organisme de Coopération Intellectuelle de la S.D.N..

Le Gouvernement de la République appréciant hautement l'oeuvre du rapprochement intellectuel entre les peuples ne manquera pas, sans doute, de manifester son intérêt pour le but poursuivi par l'Institut Inter-

.....

Monsieur Julien LUCHAIRE
Directeur de l'Institut International
de Coopération Intellectuelle
2 Rue Montpensier
(Palais Royal)
PARIS

national en désignant au plus tôt son Délégué.

Je me réserve donc de vous faire connaître le nom du Délégué de la Grèce, aussitôt que mon Gouvernement me l'aura communiqué.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A. C. Carapanos

Ministre de Grèce.

-XL/RG

DE

Ier Avril 6

Monsieur le Ministre,

Comme suite à notre dernière conversation, j'ai l'honneur de vous confirmer que l'article 32 du règlement de l'Institut International de Coopération Intellectuelle prévoit que les Etats pourront désigner, sous leur entière responsabilité, un Délégué auprès de lui .

Ce Délégué aura pour mission de renseigner son Gouvernement sur les affaires en cours d'étude dans nos Services, et, aussi, de nous renseigner nous-mêmes, dans la mesure où il le jugera utile, sur les dispositions des autorités de son Pays à l'égard des projets d'organisation internationale que nous sommes chargés de préparer. Il aura également pour mission d'intervenir, le cas échéant, auprès des mêmes autorités pour faciliter l'exécution des accords internationaux relatifs à la coopération intellectuelle qui auraient été approuvés par l'Assemblée de la Société des Nations.

Il résulte de cette définition que les rapports entre ces Délégués et notre Institut doivent être assez fréquents et qu'il est désirable que, dans la mesure du possible, les personnalités choisies habitent Paris ou puissent y venir assez souvent.

...

Quinze Etats ont déjà désigné leurs Délégués. Vous voudrez bien en trouver ci-joint la liste, ainsi qu'une copie du règlement de l'Institut et quelques autres documents de nature à vous éclairer sur notre constitution et notre activité .

Je n'ai pas besoin d'ajouter que je serai particulièrement heureux si votre Gouvernement veut bien donner à l'organisme de Coopération Intellectuelle de la Société des Nations, en nommant un tel Délégué, une preuve de sa bienveillance et de son intérêt pour l'oeuvre du rapprochement intellectuel entre les peuples.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur:

à Son Excellence Monsieur CARAPANOS
Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de Grèce à Paris
17 Rue Auguste Vacquerie
PARIS

Grèce Visite à SL du 31 mars 26 A.1.108

LÉGATION DE GRÈCE
A PARIS

Paris, le 23 Mars 1926.

N° 1062.

17 rue Auguste Vacquerie (16e) ~~Passy 38.65~~ ~~Passy 64.93~~

Visite à SL
du 31 mars 26

Monsieur le Directeur,

En réponse à la lettre que vous avez bien voulu adresser, en date du 18 courant, à Mr. Carapanos, pour lui demander un entretien, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le Ministre, qui se trouve en ce moment à Bruxelles et sera de retour à Paris demain soir, sera très heureux de vous recevoir jeudi prochain, 25 mars, à 3 h. de l'après-midi.

Dans le cas où cette heure ne vous conviendrait pas, je vous serais obligé de me le faire savoir afin que nous en fixions une autre.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma haute considération.

Le Premier Secrétaire,

[signature]

Monsieur Julien LUCHAIRE
Directeur de l'Institut
International de Coopération
Intellectuelle.
PARIS.